

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

«La Sentinelle» suspendue pendant trois jours

Samedi soir, «La Sentinelle», journal quotidien paraissant à la Chaux-de-Fonds, a reçu de la «Division Presse et Radio» un avis lui apprenant qu'en publiant un article de Jacques Brussel intitulé «Heures décisives», elle avait contrevenu à des arrêtés et à des instructions du Conseil fédéral et que la commission de presse avait décidé d'interdire le journal pendant trois jours, les 18, 19 et 20 juin. «La Sentinelle» a recouru télégraphiquement, dimanche, demandant que la mesure prise soit suspendue.

Où le hasard fait bien les choses

L'un des deux gros lots de 50,000 francs de la quatorzième tranche de la Loterie de la Suisse romande a été touché hier à la Banque cantonale vaudoise à Lausanne.

Le billet en question aurait été rendu dans le canton de Neuchâtel. Un des cinquièmes fut touché par une demoiselle et les quatre autres par un groupe de soldats quelque part en campagne.

LA VILLE

A nos lecteurs

L'entrée en vigueur de l'horaire d'été n'a pas permis d'apporter de changement à la publication de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», qui continue à sortir de presse à 9 heures. La distribution en ville se fait le plus tôt possible et doit être terminée avant midi.

Pour le dehors, les courriers les plus rapides sont utilisés, mais, vu les restrictions apportées au service postal, il peut se faire que le journal arrive l'après-midi seulement dans certaines localités, ce qui est imputable aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le professeur Jean Landry et notre village

(c) Le professeur Jean Landry, directeur de l'École d'ingénieurs de Lausanne et docteur h. c. de l'Université de Neuchâtel, dont la «Feuille d'avis de Neuchâtel» a annoncé la mort, fut un élève de l'École secondaire de Fleurier. M. Landry devait, à notre village et à ses institutions, quelques souvenirs heureux. Lui-même en témoigna dans la lettre qu'il adressait, il y a près de trois ans, au directeur de l'École secondaire à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de cet établissement, et dans laquelle il disait notamment :

«J'ai conservé, de mon séjour à Fleurier, un souvenir à la fois vivant et reconfortant.»

Souvenir vivant, certes, malgré le recul du temps! Souvenir fait de paysages inoubliables, de tableaux et de scènes charmantes, de courses vivifiantes, d'excursions instructives et de toute la galerie des images qui me sont restées de l'aimable population de Fleurier, de la grave commission scolaire d'alors, du corps professoral tout entier et, enfin, de tous les compagnons et compagnes dont, je crois, ni un nom, ni un visage ne se sont effacés de ma mémoire.

Mais aussi et surtout, souvenir reconnaissant à l'École secondaire pour tout ce que j'ai reçu, pour la formation qu'elle m'a donnée à l'origine d'une chaîne qui devait me conduire à un plus grand savoir.

Voici un bel hommage, n'est-il pas vrai? D'autant plus beau qu'il vient d'un homme de valeur mais qui avait su rester, néanmoins, d'une exquise simplicité.

Au Conseil communal

(c) Les membres du nouveau Conseil communal se sont réunis lundi soir à l'hôtel de ville pour procéder à la répartition des différents dicastères administratifs. Cette répartition a été faite de la manière suivante :

Présidence : M. Jean Calame; vice-présidence : M. André Maumary; secrétaire : M. Albert Calame; assistance : M. John Favre; domaines et bâtiments : M. Georges Barbezat; finances : M. Albert Calame; forêts : M. John Favre; police : M. Jean Calame; services industriels : M. André Maumary; travaux publics : M. Georges Barbezat.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Une septuagénaire tuée dans un accident d'auto entre Yverdon et Grandson

(c) Hier matin, peu après 8 heures, une automobile circulant sur la route Lausanne-Neuchâtel a dérapé peu après le passage à niveau du chemin de fer Yverdon-Sainte-Croix entre Yverdon et Grandson.

Après avoir heurté le trottoir de droite, la voiture a traversé la chaussée et s'est jetée contre un arbre, a fait un tête à queue et s'est arrêtée contre un second arbre, passablement endommagée.

Le conducteur, M. Piraud, souffre de contusions multiples, mais ne paraît pas avoir de blessures graves. Quant à Mme Anna Roth, sa belle-mère, âgée de 72 ans, qui l'accompagnait, elle a dû être conduite à l'hôpital où elle est décédée hier soir à 17 heures, des suites d'une hémorragie interne.

On ignore les causes exactes de ce triste accident.

Les JOURNAUX SUISSES

utilisent de la main-d'œuvre suisse, du papier suisse. En premier lieu

les JOURNAUX SUISSES

PRÈS DE DEUX MILLE SOLDATS FRANÇAIS SONT ARRIVÉS HIER A NEUCHÂTEL APRÈS AVOIR DÉPOSÉ LEURS ARMES A LA FRONTIÈRE SUISSE

De nombreux réfugiés civils sont également hébergés dans nos murs

... Certes, nous ne savons rien de ce qui nous attend, ni de quoi seront faits les jours prochains. Mais si vieux que nous puissions devenir, il est bien certain que nous n'oublierons jamais ce mardi 18 juin, lequel rejoint dans l'histoire de notre pays la date du 1er février 1871 qui vit l'entrée des Bourbakis aux Verrières.

Ce n'étaient plus les Bourbakis, cette fois. Mais ceux de la «ligne Maginot». De pauvres hommes harassés, désespérés, affreusement résignés, pour qui la Suisse représentait le havre, le salut et qui — n'en pouvant plus — étaient entrés chez nous. Et, parmi eux, des civils, des femmes, des enfants, des vieillards qui se sont enfuis de chez eux pour

était occupé par quarante hommes dont l'attitude et l'allure tranchaient nettement sur celles des réfugiés...; il s'agissait d'anciens membres des brigades internationales de la guerre d'Espagne, que les Français avaient internés au camp du Val-d'Audon et qui, à la faveur de la panique de ces derniers jours, s'étaient enfuis et avaient gagné la Suisse. A la frontière, on les réunit dans un wagon spécial pour qu'ils ne fussent pas mêlés aux autres réfugiés. Après un bref arrêt à Neuchâtel, ils furent conduits à Witzwil où l'on prendra soin d'eux.

Pendant ce temps, un flot ininterrompu de camions, dont quelques-

mère, dont le bébé de quelques mois était mort dans le train, paraissait à moitié folle et refusait de se séparer du petit cadavre qu'elle continuait à bercer.

Et maintenant, qu'allons-nous faire d'eux...? Les soigner, bien sûr. Et les garder sans doute jusqu'à ce que le gouvernement français ait pris une décision quant aux suites qui seront données aux négociations. Après, dame! on verra. Pour le moment, la charité avant tout.

Jusqu'à près d'une heure du matin, la foule n'a cessé de circuler en ville, essayant d'entrer en conversation avec les soldats français qui se trouvaient au Temple du bas et dans les collèges, malgré la garde montée autour d'eux, multipliant les attentions et les marques de pitié. Cette foule, dans sa grande majorité, s'est montrée généreuse et compréhensive. Mais que dire des curieux sans conscience qui se pressaient devant les fenêtres de certains établissements pour voir nos hôtes manger et dont la curiosité et le manque de tact furent sévèrement commentés...; que dire aussi de certains endroits publics où, pendant que les tristes cortèges de réfugiés circulaient en ville, des orchestres continuaient de jouer des airs fort peu en rapport avec les circonstances?

N'eût-il pas été possible, là où le vrai peuple s'est montré si compatissant, que l'on apportât un peu de discernement au moins pendant cet instant?

On se le demande. Et on le demande.

L'afflux des réfugiés en Ajoie

On annonce que 3000 réfugiés civils, venant de la Franche-Comté et de la Haute-Alsace, sont arrivés dans le courant de la journée de lundi à Porrentruy où ils ont été réconfortés.

On signale, un peu partout à la frontière, l'arrivée de groupes de femmes, d'enfants, de vieillards et de jeunes gens, qui se sont présentés aux postes de douane de Boncourt aux Verrières, venant chercher dans notre pays un peu de réconfort et, surtout, un abri. Partout, ils ont reçu un chaleureux accueil et ont été hospitalisés, écrit «Le Démocrate».

La ville de Porrentruy a hébergé au cours des journées de dimanche et de lundi environ 3000 réfugiés. Plus de 300 s'étaient présentés à



Les premiers réfugiés français arrivent à la frontière suisse

Avant d'être internés par les autorités suisses, les soldats sont restaurés. Certains n'avaient dormi ni mangé depuis trois jours et trois nuits (G. 730-18640)

échapper à cette terreur qui les poursuivait.

L'histoire, décidément, se répète à intervalles plus ou moins réguliers. A 69 ans de distance, le même mouvement de pitié a soulevé les Neuchâtelois et leur a fait ouvrir toutes grandes leurs portes à des voisins meurtris. Partout, de la frontière à l'intérieur du canton, la même foule émue s'est pressée sur le parcours des tristes cortèges, offrant des boissons chaudes, des cigarettes, du pain, du chocolat, — et surtout des paroles d'accueil. Il n'y eut pas un mot de trop, pas une allusion déplacée. Rien qui pût faire oublier aux malheureux arrivants que nous étions des neutres, — mais des neutres qui leur offraient tout ce qu'ils possèdent.

A 14 heures et demie déjà, une foule énorme s'était rendue sur la place de la Gare, à Neuchâtel, pour voir le premier convoi de réfugiés annoncé. Un comité composé de nombreuses dames bienveillantes s'était spontanément formé et des tables avaient été préparées pour que les Français pussent être réconfortés.

C'étaient des soldats, entrés le matin même par le Col-des-Roches où ils avaient été désarmés et conduits en colonnes jusqu'à la gare du Col. Là un train fut formé à leur intention et fut ajouté au convoi régulier de 14 h. 31. Partout sur son passage, les uniformes kaki furent salués avec sympathie. A Neuchâtel enfin, après avoir reçu d'innombrables cigarettes et une légère collation, ils furent conduits au Mail où une fiche d'identité fut établie pour chacun d'eux et où ils furent soumis à une rapide visite sanitaire.

Peu après, 40 officiers aviateurs et 600 soldats de l'aviation, en uniformes bleus descendaient la Vuedes-Alpes avec leurs autos et leurs camions encore camouflés. Eux aussi étaient entrés par le Col-des-Roches...; eux aussi avaient passé par la Chaux-de-Fonds où, pour gagner du temps et débouteiller la gare on leur avait permis de gagner Neuchâtel au moyen de leurs véhicules. Il s'agissait d'un état-major — parmi lequel un général d'aviation, deux colonels, quatre lieutenants-colonels et plusieurs commandants (le grade de commandant de l'armée française équivalant à celui de major de l'armée suisse) et d'une colonne motorisée d'aviation complète. Ils arrivaient de Pontarlier après un voyage dont on devine les difficultés.

Après avoir été accueillis par des officiers suisses, les officiers français furent — une fois les formalités terminées — conduits au home catholique, cependant que les hommes étaient répartis dans les différents collèges de la ville.

A 16 h. 30, un nouveau convoi de réfugiés — civils ceux-là — arrivait à la gare. Pauvres gens! Ils venaient de Morteau et de plus loin, écrasés de peur, de fatigue et d'angoisse. Le dernier wagon du train

portaient encore les branches d'arbres qui avaient servi à leur camouflage, arrivaient sur la place du Mail, contenant des grappes de soldats en kaki. Si harassés qu'ils fussent, les malheureux trouvaient encore la force de crier, d'une voix venue du cœur: «Vive la Suisse... Vive la Suisse... Merci!» Entre deux camions se trouvaient parfois une auto civile, transportant des meubles hétéroclites sur lesquels des vieillards ou des enfants se tenaient en équilibre...; ou de longues files de jeunes cyclistes, venus on ne sait d'où et qui, ayant rencontré ces colonnes de soldats, s'étaient mêlés à elles pour traverser la frontière.

Tous furent réconfortés. Tous reçurent leur fiche. Tous passèrent une rapide visite sanitaire. Et tous furent conduits en des lieux préparés pour les recevoir: les soldats au Temple du bas, qu'on avait rapidement aménagé, les civils dans les établissements hospitaliers de la ville ou chez des particuliers charitables. Il venait sans cesse de nouveaux camions...; et la troupe, les soldats de la D.A.P. et les éclaireurs avaient fort à faire à canaliser ce flot incessant.

A 21 h. 30, enfin, on annonça un nouveau convoi. Un train, cette fois, et qui amenait «ceux de la ligne Maginot»... 370 tout jeunes soldats qui marchaient tête basse, portant d'immenses sacs sur leurs épaules, ou traînant leur casque comme des choses inutiles. L'un d'eux tenait même en laisse un chien minuscule. «La mascotte du bataillon», dit-il avec un pauvre sourire.

Ceux-là furent conduits dans les collèges hâtivement préparés pour les recevoir.

Le plus important convoi de réfugiés civils arriva à 21 h. 38. Il venait de Boveresse où il s'était formé et où l'on avait fait converger des cortèges de vieillards, de femmes et d'enfants arrivés en plusieurs points de la frontière. Un train de quelque trente-cinq wagons pleins à craquer, avec des tout jeunes gens agrippés jusque sur les marches-pieds. Ceux-là ne demeurèrent à Neuchâtel que quelques instants, le temps de recevoir du café, du pain, de la soupe et de repartir à Romont où de vastes aménagements ont été entrepris en attendant que leur sort soit réglé. Les uns venaient de Belfort, d'autres de Lorraine, d'autres encore de Pontarlier, et ils disaient avoir vu flotter le drapeau à croix gammée sur le fort supérieur du Larmont.

Quand le train repartit, aux environs de 23 h, une immense acclamation monta de milliers de bouches: «Vive la Suisse!... Vive la Suisse!» Et l'on vit un vieux prêtre faire un geste de bénédiction.

Le calvaire qu'ont enduré ces quelque quatre mille soldats et civils que Neuchâtel a vus hier est effroyable...; il n'est pas d'autre mot. Des familles sont dispersées. Une

Boncourt; le petit village de Fahy a accueilli à lui seul 600 malheureux; à Damvant, il y en a eu 200, à Bure, à Grandfontaine, à la Motte, à Miécourt également, les réfugiés furent reçus et, transportés par des cars et des camions militaires; tout le monde fut concentré sur le chef-lieu ajoutant à l'on se dépense sans compter pour assurer à ces malheureux une table et un gîte.

L'arrivée de réfugiés au Locle

Dimanche, un détachement comprenant 25 soldats français, 15 chevaux et 8 chars de ravitaillement stationnaient à la frontière. Lundi, ils passèrent en Suisse où ils furent internés. Les soldats après avoir été désarmés furent conduits au nouveau collège, où ils ont passé la nuit en attendant d'être conduits à l'intérieur du pays.

Quant aux réfugiés, ils continuent d'affluer, écrit la «Feuille d'avis des Montagnes». Dans la journée de lundi, une quarantaine d'automobiles sont parties des Pargots et ont passé par le Col-des-Roches. Ce sont principalement des femmes et des enfants qui entrent en Suisse. Les hommes de moins de 65 ans ne sont pas admis.

Le tri de ces réfugiés, qui sont soumis à une visite médicale, est fait à l'hôtel du Jet d'Eau, au Col-des-Roches, où une collation leur est servie. Puis ces réfugiés sont transportés en automobiles qui chez des parents, qui chez des personnes charitables au Locle et dans d'autres localités.

Une fillette de 3 ans et demi a passé la frontière avec une personne du Locle habitant le Pissoux. Son père, sergent dans l'armée française, est encore en Norvège. Sa mère, qui habite Belfort, est portée manquante. Fatiguée, cette petite s'est endormie sitôt arrivée chez un bienfaiteur, un modeste ouvrier mécanicien... Elle n'a pas vu, cette charmante enfant, les larmes de ceux qui veillaient sur son sommeil...

Si le désespoir se lisait toujours dans les yeux des fugitifs, l'angoisse des premiers instants disparaissait bientôt devant l'accueil si touchant, si sympathique et si fraternel du militaire et du public suisse. Tous ces pauvres gens n'avaient pas assez de mots de reconnaissance à l'égard de ceux qui les recevaient d'une façon si cordiale et en même temps encourageante. De très nombreux Loclois, dès qu'ils apprirent l'arrivée des réfugiés, allèrent en hâte au Col-des-Roches ou à l'hôtel de ville, faire savoir qu'ils en hospitaliseraient.

Les troupes allemandes continuent leur marche vers notre frontière. Des personnes arrivées de Morteau pensent que cette petite ville sera occupée mardi dans la soirée. Aux postes frontières, les douaniers français effectuent encore leur service.

La nuit, de nombreux réfugiés sont encore arrivés au Locle et ont été placés chez des particuliers et dans divers locaux. On signale également que plus de cent soldats français sont hospitalisés au Locle. Il est probable que les réfugiés chez nous dépassent le chiffre de mille, et ils arrivent toujours...

Au Cerneux-Péquignot, ils sont plus de 300 à être hospitalisés chez les particuliers et dans divers locaux.

CHOSSES ET GENS DE CE TEMPS

Une grande action de secours en faveur des enfants victimes de la guerre

La Suisse, dont la mission charitable s'exerce si souvent et dans tant de domaines divers depuis le commencement de cette guerre, vient de mettre sur pied une nouvelle organisation dont l'envie et les desseins méritent la plus large audience.

A vrai dire, cette nouvelle organisation n'est que la réunion d'autres groupements depuis longtemps existants, mais mus par un nouveau désir de dévouement, une générosité accrue, une pitié immense et qui se veut agissante. Il s'agit du «cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre», qui se propose de faire appel à la générosité neuchâteloise pour la grande tâche qu'il vient d'entreprendre.

Cette tâche, M. Pierre Hoffmann, membre du comité, la définit comme suit:

«... Il y a actuellement en France plus de cinq millions de réfugiés qui ont fui leur foyer dévasté...; leur situation dépasse en horreur tout ce qu'on pouvait imaginer. Les enfants, surtout, souffrent.»

Partout en Suisse, on s'organise pour leur venir en aide suivant les généreuses traditions de notre pays. La Croix-rouge de Suisse a répondu à la Croix-rouge française et collabore désormais avec le «Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre» et les Samaritains pour recueillir les dons qui seront distribués sur place par les organisations de la Croix-rouge et de l'Union internationale de secours aux enfants.

Puis-je vous demander d'annoncer que, dans notre région, la section de Neuchâtel du Cartel suisse recevra avec reconnaissance tous les dons en argent qui pourront être versés au compte de chèques postaux IV. 2860, de même que les dons en nature qui pourront être déposés au 1er étage de l'immeuble rue du Temple Neuf 11, qui a été mis généreusement à notre disposition. Il s'agit — j'y insiste — de venir en aide aux enfants victimes de la guerre.

Un groupe de Suisses s'est rendu récemment en France et s'occupe actuellement d'organiser un camp d'enfants et une maternité à Sijean, dans la région de Narbonne. D'autres activités seront envisagées suivant les événements et les moyens dont nous disposerons.»

M. Hoffmann ajoute, ce qui a son importance: «L'œuvre à laquelle nous vouons tous nos soins est recommandée et soutenue par les associations suivantes qui ont adhéré au cartel: Amicale belge, Amies de la jeune fille, Amis du jeune homme, Armée du salut, Association chrétienne d'étudiants, Association pour la Société des nations, Bureau de bienfaisance Croix-bleue, Croix-rouge, Entraide ouvrière, Groupe d'action pour la paix, Groupe des amis d'Esprit, Jeunesse ouvrière chrétienne, Ligue des droits de l'homme, Mouvement de la jeunesse Suisse romande, Ouvriers français, Pro familia, Pro Juventute, Service d'assistance aux Suisses venus de l'étranger, Service civil, Société des amis de l'école active, Société des corps enseignants des écoles secondaires, professionnelles et supérieures, Société des dames samaritaines, Société pédagogique, Société d'utilité publique des femmes suisses, Stadtmission, Union chrétienne de jeunes filles, Union féministe pour le suffrage féminin.»

Puisse ces généreux efforts et cette charitable collaboration avoir le résultat qu'on espère et sauver toutes les innocentes petites victimes de cette guerre affreuse.

... Si c'est possible. (g)

L'Administration et la rédaction de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ne tiennent aucun compte des lettres anonymes qui leur parviennent.

POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER SEYON 30
Tél. 5 23 00
Cercueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

Monsieur et Madame Oscar Favre et leur enfant, à Cortaillod, ainsi que les familles Favre, Tissot et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

Gilbert-Oscar

que Dieu a retiré à Lui le 18 juin, après une courte maladie.

Cortaillod, le 18 juin 1940.

L'enterrement aura lieu jeudi 20 juin 1940, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Cortaillod (Les Fabriques).

Messieurs les membres du Club de bridge de Neuchâtel sont informés du décès de

docteur Henri MONNIER

leur dévoué collègue et ami.

L'incinération a eu lieu au Crématoire de Neuchâtel, mardi 18 juin.

Le comité.

Madame veuve Alfred Dubied, à Colombier;

Madame et Monsieur Amberg-Dubied, à Bulle, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich et Bulle;

Mademoiselle Ella Dubied, à Montreux;

Madame et Monsieur Roger Mojon, à Bèze;

Madame veuve Dubied-Haag, à Boveresse, ses enfants et petits-enfants, à Aarau, Mollis, Couvet, Pontarlier, Fleurier et Pessey;

ainsi que les familles parentes et alliées Vouga, Menilha, Pouly, Godet, ont la douleur de faire part de

décès de

Monsieur Alfred DUBIED

leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 85^{me} année.

Colombier, le 17 juin 1940.

Jusqu'à votre vieillesse je vous soutiendrai; je l'ai fait.

Es. XLVI, 4.

Que votre cœur ne se trouble pas et ne s'alarme point.

Jean XIV, 1.

L'ensevelissement aura lieu à Colombier, mercredi 19 juin, à 13 h.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

On ne touchera pas

Les Papeteries S. A., Serrières, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Wilhelm AMMANN

leur fidèle ouvrier pendant vingt-six ans.

Elles lui conserveront un souvenir reconnaissant et ému.

Les membres de la Cie 3, sauvetage et protection, du bataillon des sapeurs-pompiers sont avisés du décès de leur collègue et ami

Monsieur Wilhelm AMMANN

sergent honoraire

Domicile mortuaire: Port-Rouland 24.

Le capitaine.

Mademoiselle Valentine Debrot;

Madame et Monsieur Louis Thévenaz-Debrot;

Monsieur et Madame Henri Thévenaz, à Berne;

Monsieur Pierre Thévenaz;

et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé père, grand-père et parent,

Monsieur Adamir DEBROT

enlevé à leur affection dans sa 82^{me} année.

Neuchâtel, 17 juin 1940.

Rue du Stade 2.

Dieu est miséricordieux et fidèle.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 19 juin 1940. Culte au crématoire à 15 h. 15.

La maison Ernest Borel et Cie S. A., à Neuchâtel a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur Ad. DEBROT

son ancien associé et fidèle collaborateur pendant plus de cinquante ans, membre actuellement de son conseil d'administration, que Dieu a repris à Lui, le 17 juin 1940, dans sa 82^{me} année.

Pompes funèbres

E. EVARD

Cercueils Incinérations Couronnes-Transports

Rue du Seyon Tél. 5 36 04

AVIS URGENTS

Les réunions quotidiennes de prière

sont transférées du Temple du bas à la Salle de la Croix-bleue

Seyon 32

Entrée par l'escalier des Berceles

L'armistice franco-allemand

Nous ne donnons ici que les clauses principales du traité d'armistice conclu entre la France et l'Allemagne, le détail en étant trop long dans le cadre de ce journal.

OCCUPATION PARTIELLE DU TERRITOIRE

En vue d'assurer les intérêts du Reich allemand, le territoire de l'Etat français situé au nord ou à l'ouest de la ligne indiquée dans la carte annexée à la présente convention sera occupée par les troupes allemandes. Les parties du pays qui ne seraient pas encore en possession des troupes allemandes seront occupées dès la conclusion de la présente convention.

COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS D'OCCUPATION

Le Reich allemand exerce tous les droits d'occupation dans les régions françaises occupées. Le gouvernement français s'engage à appuyer, par tous les moyens, les ordonnances prises dans l'exercice des droits en question et à les appliquer, avec l'aide de l'administration française.

Le gouvernement français devra donner l'ordre, sans délai, à toutes les autorités françaises et aux services administratifs des régions occupées de donner suite aux ordres du commandement allemand et de collaborer de façon correcte avec celui-ci.

Le gouvernement allemand a l'intention de limiter, dans la mesure absolument requise, l'occupation de la côte occidentale après la suspension des hostilités avec l'Angleterre.

LE GOUVERNEMENT POURRA S'INSTALLER A PARIS

Le gouvernement français pourra choisir son lieu de résidence dans les régions non occupées ou, s'il le désire, le transférer à Paris. Dans ce cas, le gouvernement allemand donnera au gouvernement français et aux autorités de l'administration centrale toutes facilités relatives à l'administration, depuis Paris, des régions occupées et non occupées.

Les armées seront démobilisées, à part les effectifs nécessaires au maintien de l'ordre. L'Allemagne et l'Italie pourront exiger la livraison du matériel de guerre.

La livraison des armes sera aussi suspendue.

La flotte française sera désarmée. L'Allemagne s'engage à ne pas l'utiliser pour la guerre contre l'Angleterre, ni à en demander la livraison après la paix.

En outre, elle déclare expressément et solennellement qu'elle n'a pas l'intention de présenter des exigences concernant la flotte de guerre française lors de la conclusion de la paix.

Le gouvernement français s'engage à n'entreprendre, en aucune façon, d'hostilités contre le Reich allemand, au moyen des forces armées qui resteront à sa disposition. Il empêchera également que des soldats français quittent le pays ou que des armes et équipements de toute sorte, bateaux, avions, etc., soient expédiés en Angleterre, ou ailleurs à l'étranger. Le gouvernement français interdira aux ressortissants français d'entrer au service d'Etats avec lesquels le Reich allemand se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui enfreindraient cet ordre seront traités comme francs-tireurs par les troupes allemandes.

La navigation marchande est PROVISOI-REMENT suspendue et la navigation aérienne ne pourra s'effectuer qu'avec la permission des autorités d'occupation.

Il sera interdit immédiatement d'émettre à tous les postes d'émission se trouvant sur le territoire français. La reprise des émissions, dans les régions françaises non occupées, sera subordonnée à une réglementation spéciale.

Des dispositions spéciales ont trait aux valeurs économiques et réserves.

Les frais d'occupation sont à la charge de la France.

Celle-ci assumera le transit entre l'Allemagne et l'Italie.

La France livrera tous les prisonniers de guerre et internés civils allemands.

Les prisonniers de guerre français ne seront libérés qu'à la conclusion de la paix.

La convention d'armistice est valable jusqu'à la conclusion du traité de paix. Elle peut être dénoncée en tout temps, avec effet immédiat, par le gouvernement allemand, si le gouvernement français ne remplit pas les engagements par lui souscrits dans la convention.

LA ZONE D'OCCUPATION

La ligne mentionnée à l'art. 2 de la convention d'armistice commence à l'Est, à la frontière franco-suisse, près de Genève, et passe ensuite approximativement par les localités de Dôle, Paray-le-Monial, Bourges, jusqu'à environ 20 kilomètres à l'est de Tours. De là, elle passe à une distance d'environ 20 kilomètres à l'est de la ligne de chemin de fer Tours-Angoulême-Libourne, ensuite à Mont-de-Marsan et Orthez, jusqu'à la frontière espagnole.

Avis à nos abonnés.

Les abonnés qui n'ont pas payé le 2^{me} semestre d'abonnement à « La Gruyère » sont priés d'utiliser de suite le bulletin de versement qu'ils ont reçu à cet effet.

L'Administration de « La Gruyère ».

CINÉMA LUX

De jeudi à lundi soir

Un chef-d'œuvre incomparable

HULA, FILLE DE LA BROUSSE

Un film de la famille des

TARZAN — TRADER HORN — L'AFRIQUE VOUS PARLE
mais incontestablement plus fort, plus passionnant et plus réussi.

L'armistice franco-italien.

Nous ne relevons également ici que les dispositions spéciales différentes des conditions allemandes.

Article premier. — La France cesse les hostilités contre l'Italie dans la métropole, en Afrique du Nord française, dans les colonies et territoires sous mandat. La France cesse de même les hostilités contre l'Italie sur mer et dans les airs.

Art. 2. — Les troupes italiennes restent à l'entrée en vigueur de cette convention et pour toute la durée de l'armistice sur les lignes les plus avancées atteintes par elles sur tous les théâtres de la guerre.

Art. 3. — Sur le territoire de la métropole française, une zone située entre les lignes mentionnées à l'article 2 et une ligne située en profondeur à 50 kilomètres à vol d'oiseau de ces lignes sera démilitarisée pour la durée de l'armistice.

A Tunis, une zone située entre l'actuelle frontière libo-tunisienne et une ligne dessinée sur une carte annexe, sera démilitarisée pour la durée de l'armistice. En Algérie et dans les territoires français du sud-algérien qui touchent la Libye, une zone située entre la frontière de Libye et une ligne parallèle distante de 200 km, de cette frontière, sera démilitarisée pour la durée de l'armistice.

Aussi longtemps que dureront les hostilités de l'Italie contre l'empire britannique et pour la durée de l'armistice, toute la zone côtière française des Somalis sera démilitarisée. Pendant toute la durée de l'armistice, l'Italie aura le droit absolu et continu d'utiliser le port et les installations du port de Djibouti et le secteur français de la ligne de chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba pour les transports de tous genres.

Suivent les dates des délais d'évacuation. Aussi longtemps que dureront les hostilités entre l'Italie et l'empire britannique, les bases militaires et navales de Toulon, Bizerte, Ajaccio et Oran seront démilitarisées jusqu'à la cessation des hostilités contre ledit empire.

L'art. 12 prévoit que les unités de la marine de guerre française seront désarmées, à l'exception de celles nécessaires à la sécurité des colonies françaises. Tous les navires de guerre se trouvant éloignés de leurs ports d'attache et non indispensables à la sécurité des colonies devront regagner leurs ports. Le gouvernement italien déclare qu'il n'a pas l'intention d'utiliser des unités de la flotte de guerre française pendant la guerre actuelle. Il n'a pas davantage l'intention de revendiquer la flotte française à la conclusion de la paix.

A l'art. 14, le gouvernement français s'engage à ne pas entreprendre d'hostilités contre l'Italie et à empêcher que des ressortissants français quittent la France pour participer à des hostilités contre l'Italie.

A l'art. 15, le gouvernement français déclare faire en sorte que des navires de guerre, des avions et du matériel de guerre ne soient pas expédiés à l'étranger.

Ce sont naturellement l'Allemagne et l'Italie qui fixeront le chiffre des effectifs destinés au maintien de l'ordre.

Des commissions spéciales seront désignées pour contrôler l'application des clauses des deux armistices. Les Français y seront représentés.

Un ordre du jour de Weygand aux armées.

Le général Weygand, ministre de la défense nationale, a adressé aux armées françaises l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats des armées françaises, après une suite ininterrompue de batailles acharnées, ordre vous est donné de cesser la lutte. Si le sort des armes nous fut contraire, du moins avez-vous tous répondu magnifiquement aux appels que j'adressais à votre patriotisme, à votre bravoure, à votre ténacité. Nos adversaires ont tenu à rendre hommage à vos vertus guerrières dignes de nos gloires et de nos traditions. L'honneur est sauf. Soyez fiers de vous. Puisez dans la satisfaction du devoir accompli la confiance indéfectible dans les destinées de la France qui, au cours des siècles passés, surmonta d'autres revers. Demeurez unis et confiants dans vos chefs. Continuez à vous soumettre à une stricte discipline. »

Dans ces conditions, ni vos souffrances ni le sacrifice de nos camarades au champ d'honneur n'auront été vains. Où que vous soyez, votre mission n'est pas terminée. Emanation la plus pure de la patrie, vous demeurez son armature. Le relèvement moral et matériel sera votre œuvre de demain. Haut les cœurs, amis, vive la France !

Nouvelles de la guerre.

GROSSE ATTAQUE DE L'AVIATION ALLEMANDE

On téléphone de Londres à l'agence Extel : La nuit de mardi à mercredi, à minuit 30 minutes, de nombreuses escadrilles allemandes sont apparues sur la côte nord de l'Ecosse et sur le comté de Kent, en Angleterre. La D.C.A. est immédiatement intervenue énergiquement et de nombreux chasseurs de la R.A.F. ont pris l'air. Des combats violents se sont engagés.

En marge de la guerre.

UN DÉMENTI DE M. PAUL REYNAUD

M. Paul Reynaud, interrogé au sujet de l'information donnée par le poste de Daventry, suivant laquelle il participerait à un gouvernement français constitué à Londres, a déclaré que cette information est dénuée de tout fondement.

DERNIÈRES ARRIVÉES DE FUGITIFS FRANÇAIS ET ANGLAIS

Mardi encore, à 11 h. 30, un train de 550 soldats français, accompagnés par une soixantaine de chevaux et tout le matériel, a passé en gare de Neuchâtel. Après cinq minutes d'arrêt, le train est reparti dans la direction de Berne.

D'autre part, sont encore arrivés au Locle quelques deux cents soldats français venant du Saut du Doubs, où ils avaient franchi la frontière.

Lundi, un peu après 10 heures, un général allemand, accompagné d'une quinzaine d'hommes, a stationné quelques instants au Col des Roches, côté France, puis il est reparti pour les Villers.

Enfin, un camion transportant une cinquantaine de soldats britanniques est arrivé à Môtiers, où il a fait halte sur la place de l'Hôtel de Ville. Aussitôt descendus du camion, les Anglais firent leur toilette à la fontaine publique et passèrent ensuite chez le coiffeur. Puis le camion reprit la route pour Boveresse, où ces soldats resteront désormais internés.

GRUYÈRE

Nos morts.

On a enterré l'autre jour à Vuippens, M. Amédée Magnin, un brave agriculteur âgé de 70 ans, père d'une famille de quinze enfants qu'il éleva dans les principes de droiture et de travail qui font la force et l'honneur de la société.

Une modeste et féconde existence vient de s'éteindre et il est juste que l'ultime hommage lui soit rendu. Du moins M. Magnin eut-il la consolation de trouver chez les siens la plus respectueuse et filiale affection jusqu'en ses derniers jours. Ce bel exemple de labeur et de dévouement restera inscrit dans la mémoire de ceux qui en furent les témoins.

Les funérailles militaires de M. Anselme Scherly, à Broc, dont nous avons relaté l'autre jour le tragique décès, furent particulièrement émouvantes. Le cortège funèbre était conduit par la fanfare et toute la population s'associait au deuil cruel de la famille du défunt. Le jeune Anselme était estimé de tous. Occupé au civil à Leysin, dans l'hôtellerie, il se préparait une belle carrière.

A Bulle est décédée Mme Anna Fragnière, née Remy, épouse de M. Marcel Fragnière, employé à l'entreprise Isidore Gauthier, actuellement mobilisé.

La défunte, âgée de 40 ans seulement, succombe à une pénible et courte maladie, laissant un époux et une enfant éplorés. Travaillant depuis longtemps aux usines N.P.C.K. de Broc, elle s'y était acquise la réputation d'une personne aimable, dévouée et laborieuse. C'est un vif particulièrement pénible que la mort creuse dans ce jeune foyer et chacun prend part à sa dure épreuve.

Que toutes ces familles veuillent bien agréer l'hommage de notre bien vive et respectueuse sympathie et agréer nos sincères condoléances.

Les réfugiés français en Gruyère

Près de deux mille cinq cents réfugiés français se trouvent actuellement en Gruyère, à Bulle, La Tour-de-Trême, Vuadens, Vaulruz, Sâles, Maules, Riaz, Vuippens, Marsens, Morlon, Echarlens, Corbières, Hauteville et Villarvolard.

MM. Delabays, préfet de la Gruyère, et Juliard, délégué de l'autorité fédérale, ont visité ces diverses localités. On doit rendre hommage

aux autorités communales et à la population pour l'empressement et la générosité apportés à recevoir les malheureux que les horreurs de la guerre ont chassés de leur foyers. Les réfugiés leur en sont vivement reconnaissants.

Audition.

Dimanche soir, 30 juin, aura lieu à l'Hôtel des Alpes, à Bulle, l'audition des élèves de Mme Elisabeth Boschung, professeur de piano. Le programme est aussi choisi que varié. Tous ceux qui aiment la musique et qui s'intéressent à l'éducation musicale de la jeunesse ne manqueront pas cette occasion de passer une agréable soirée, dans une atmosphère vivante et pleine d'attraits. Les morceaux de piano seront entrecoupés de chants et rondes adaptés aux circonstances du temps présent.

Nous souhaitons le meilleur succès à cette audition.

Arène : Variétés nationales.

Nous nous permettons de recommander à la bienveillance du public la troupe qui se produit en ce moment sur la Place de l'Écu. Prochaines séances : vendredi, samedi et dimanche.

Ces exhibitions artistiques permettent elles aussi à de braves gens de vivre et notre population ne manquera pas de leur témoigner sa sympathie par une preuve tangible de solidarité.

Au Cinéma Lux.

HULA, FILLE DE LA BROUSSE — Un grand film d'aventures, où la vie secrète, la vie éplavante de la Jungle se révèle à nos yeux émerveillés. On y voit la charge monstrueuse d'une horde d'éléphants à travers un village malais, l'invasion et la destruction d'une bourgade par des milliers de singes, l'attaque d'un explorateur par un tigre, des combats de fauves, des révoltes d'indigènes, leurs mœurs secrètes et cruelles. Et parmi tant d'émotions, la plus étrange, la plus passionnante des idylles vient nous réjouir et nous charmer.

Nouvelles brèves.

MALHEURS ET ACCIDENTS

Un cycliste est précipité dans un torrent.

Un cycliste qui descendait d'Eisten à Stalden (Haut-Valais) n'a pu prendre le contour près du Bodenbrücke et a été précipité dans la Viège.

Des recherches sont entreprises pour retrouver le corps de la victime.

Le malheureux cycliste, Konrad Abgottspon, était âgé de 22 ans.

Gros incendie à Aigle.

Un incendie a éclaté mercredi soir, peu avant 21 heures, au dépôt du chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets, au lieu dit le Martinet, à la sortie nord-est d'Aigle. Ce bâtiment comprenait un vaste hangar, des ateliers mécaniques et deux logements.

En un quart d'heure, tout le hangar était embrasé. Il a été la proie des flammes, avec trois automobiles qui y étaient garées et dont chacune représente une valeur de 125.000 fr. environ. Quatre remorques ont également été détruites par le sinistre.

Les logements ont été partiellement épargnés, grâce à une dalle en ciment recouvrant la partie supérieure.

Les dégâts sont évalués à un minimum de 600.000 francs.



Monsieur Marcel FRAGNIÈRE et sa fille Simone, à Bulle ; les familles REMY et RIME, à Charmey ; les familles MAGNIN et FRAGNIÈRE, à Hauteville, et GENOUD, à Châtel-St-Denis, et les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Anna FRAGNIÈRE

née REMY

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection le 25 juin 1940, à l'âge de 40 ans, après une pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, vendredi 28 juin, à 9 h. 15.

Priez pour elle !

(Cet avis tient lieu de lettre de faire-part).

L'Union ouvrière de la Gruyère

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Anna FRAGNIÈRE

épouse de Monsieur Marcel FRAGNIÈRE, membre du Comité.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le vendredi 28 juin, à 9 h. 15.

Prière aux membres d'y assister.

Le Comité.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une candidature neuchâteloise au fauteuil de M. Obrecht?

A peine connue la démission de M. Obrecht, l'opinion partit à la recherche d'un nouveau conseiller fédéral, qui du reste devra être désigné très rapidement puisque c'est au début de juillet déjà que siégera à cet effet l'Assemblée fédérale.

Les Genevois ont lancé aussitôt la candidature de M. Adrien Lachenal, mais celui-ci n'ayant pas encore accepté de briguer le lourd mandat fédéral, on s'est préoccupé d'obtenir une candidature subsidiaire parmi les radicaux neuchâtelois.

Il n'y a dans tout ceci, bien entendu, rien d'officiel et nous ne rapportons qu'à titre documentaire les indices que nous avons pu recueillir. C'est ainsi que «Le Neuchâtelois», organe du parti radical, signalait que l'activité de M. Henri Berthoud, président de la commission des finances et «commissaire aux économies», pouvait le faire considérer comme «papable». Par ailleurs, on lançait le nom de M. Albert Rais, conseiller national à la Chaux-de-Fonds, lequel à ce que l'on dit obtiendrait l'appui des radicaux de la Suisse allemande.

En effet, — et il faut le noter ici — avec les pas de géant que la centralisation a faits ces temps derniers, les conseillers fédéraux romands ne sont plus les représentants d'une minorité qui les désigne elle-même, il faut encore qu'ils aient reçu l'investiture de la majorité, qui entend ainsi se faire l'arbitre de l'élection.

Dans ces conditions — et à moins qu'il ne se présente une personnalité de tout premier plan devant laquelle même la Suisse allemande devrait s'incliner — on peut se demander jusqu'à quel point un renforcement de la représentation romande à Berne a encore sa signification et son utilité si les hommes que nos cantons choisiraient d'y envoyer doivent par avance renoncer à jouer le rôle que nous attendons d'eux. (w.)

Une scène dramatique à la rue de la Place d'Armes

Des réfugiés civils indésirables opposent une vive résistance à la gendarmerie.

La rue de la Place d'Armes a été mise à deux reprises en émoi, hier après-midi, par des scènes très pénibles et auxqueltes, fort heureusement, la gendarmerie mit une prompt fin.

Un certain nombre d'anciens membres des brigades internationales d'Espagne, internés en France et qui s'étaient mêlés aux réfugiés civils pour pénétrer sur le territoire suisse, devaient être reconduits à la frontière française, l'autorité militaire suisse les ayant jugés indésirables. Parmi eux se trouvaient quelques Italiens n'ayant pas obéi à l'ordre de mobilisation de leur pays et dont la situation est d'autant plus délicate qu'ils prétendent avoir combattu dans les rangs de l'armée française contre les Allemands. Ils avaient été munis de bons de transport et conduits à la gare pour être dirigés par chemin de fer sur les Verrières. Mais au moment de prendre le train, plusieurs d'entre eux opposèrent une vive résistance, refusant obstinément de quitter le sol helvétique. Il fallut, pour éviter des scènes regrettables, les faire descendre au poste de gendarmerie de la Place d'Armes où l'on commanda immédiatement un autocar chargé de les transporter directement aux Verrières. L'entrée au poste de gendarmerie fut dramatique, deux des énergumènes se débattaient et prononçaient à l'égard de la Suisse qui ne voulait pas les garder des jugements frisant l'insulte. Une fois l'autocar arrivé, on y fit monter les plus calmes de ces réfugiés encombrants. Mais les deux plus agités durent être menottés en raison de leur attitude. Les cris qu'ils poussaient contraignirent les gendarmes à les coucher dans le fond du véhicule qui partit enfin, au grand soulagement du nombreux public que ces scènes avaient attiré.

Les indésirables ont été conduits aux Verrières et refoulés sur le sol français.

Un petit réfugié français chez nous.



Quelque part dans notre région, un petit réfugié français est accueilli par une personne complaisante qui lui donnera des soins dévoués. (II 492)

Des soldats anglais réfugiés arrivent à Boveresse

Les quelque cinq cents soldats français qui étaient internés à Boveresse ont quitté ce village, samedi soir, à 23 h. 30. Au moyen de quinze cars, ils ont été conduits plus à l'intérieur de la Suisse.

D'autre part, un camion transportant une cinquantaine de soldats britanniques est arrivé dimanche soir, à 19 h. 30, à Môtiers, où il a fait halte sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt descendus du camion, les Anglais firent leur toilette à la fontaine publique et passèrent ensuite chez le coiffeur. Puis leur camion reprit la route pour Boveresse où ces soldats sont désormais internés.

VIGNOBLE

PESEUX
Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance vendredi soir. M. E. Roulet, président de commune, ouvre la séance en invitant cette autorité à se constituer. Le bureau de la précédente législature est prié de continuer à administrer les écoles. MM. Pierre Rieben, comme président, J. Bétrix, comme vice-président, Chs Dubois, comme secrétaire et préposé aux congés, H. Vaucher, comme caissier et A. Zeller, comme assesseur, ont donc été confirmés dans leurs fonctions.

Après avoir liquidé quelques affaires courantes, la commission décide que, sauf imprévu, les courses scolaires auront lieu le 2 juillet au Creux-du-Van. MM. L. Jaquet et Th. Borel fonctionneront comme chefs de course. Le docteur Knechtli a été confirmé dans ses fonctions comme médecin des écoles pour la nouvelle législature.

AUVERNIER

Une jeune cycliste est renversée par une automobile militaire

Une jeune fille de Colombier, Mlle D. J., née en 1911 qui circulait à bicyclette, a été renversée, dimanche, par une automobile militaire transportant un officier supérieur. L'accident s'est produit entre le barrage ouest du village et le collège. A l'endroit de l'accident, la route est étroite et très bombée. Les dangers de ce passage seraient atténués si on supprimait ce bombement de la chaussée.

La voiture, qui roulait rapidement, accrocha le guidon de la bicyclette. Son équilibre étant rompu, la jeune fille fut happée par la garde-boue de l'auto et projetée sur la route. Les occupants de l'auto s'empressèrent autour d'elle et la conduisirent à l'infirmerie. Elle souffre de blessures sérieuses aux jambes.

COLOMBIER

Le nouveau président de commune

L'ancien président de la commune de Colombier, M. Vuilleumier, étant décédé, le Conseil général a accepté la candidature du colonel Surnier, qui a été présenté par un parti. La nomination du nouveau président de commune interviendra sans doute aujourd'hui.

CORCELLES-CORMONDRECHE

† Louis Jeanguenin

(c) Les derniers honneurs ont été rendus, lundi après-midi, au cimetière de Cormondreche, à M. Louis Jeanguenin, qui fut pendant 41 ans instituteur dans le Jura bernois, aux Emblois d'abord, puis à Courtelary, qu'il avait quitté, il y a cinq ans, pour venir à Corcelles prendre une retraite bien méritée et où il a su se faire rapidement apprécier par sa piété chrétienne, son esprit pacifique et sa fidélité familiale.

C'est là ce qu'après le culte funéraire, célébré par M. Vivien, pasteur à Corcelles, a relevé M. Charles Jeanprêtre, instituteur à Bienne, qui a apporté, en termes émouvants, l'hommage de la Société pédagogique du canton de Berne à ce vénéral pédagogue qui avait une haute idée du rôle de l'éducateur et qui a exercé une forte influence morale sur les nombreux enfants qui lui ont été confiés au cours de sa longue carrière d'enseignement dans l'école publique.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS
Le départ de réfugiés français

Depuis vendredi, un certain nombre de réfugiés français ont quitté notre ville. Il s'agit uniquement de civils, la plupart de la région de Charquemont, qui, suivant les conseils de leur gouvernement, sont rentrés chez eux.

Par contre, ceux qui se trouvent au collège des Crétets — on sait qu'ils sont au nombre de 360 environ — restent à la Chaux-de-Fonds jusqu'à ce qu'une décision soit prise à leur égard.

Après le passage des derniers soldats français au Locle

Un général allemand au Col-France

(c) Comme nous le disions hier, les dernières troupes françaises qui constituaient la ligne de résistance dans la région de Morteau et du Villers sont arrivées au Locle dans la nuit de dimanche à lundi. Elles ont été désarmées et conduites hier dans la matinée à l'intérieur du pays.

Chose curieuse, une grande partie de ces troupes étaient entrées en contact pacifique avec des troupes allemandes qui leur ont conseillé d'aller se rendre en Suisse où les vivres sont plus abondants que dans les régions françaises victimes de l'exode des réfugiés. Plusieurs soldats français ont donné confirmation de cette version.

On peut dire que le Locle a abrité durant quelques heures plus de 1500 soldats français dont une septantaine d'officiers parmi lesquels le général Huet. Ces officiers ont été reçus à la salle du Conseil général où ils furent accueillis simplement mais avec sympathie.

Lundi vers midi sont encore arrivés au Locle quelque deux cents soldats français venant du Saut du Doubs où ils avaient franchi la frontière.

Lundi, un peu après 10 h., un général allemand, accompagné d'une quinzaine d'hommes, a stationné quelques instants au Col France, puis il est reparti pour les Villers.

JURA BERNOIS

L'arrivée des troupes allemandes à Delle

C'est jeudi après-midi qu'un détachement allemand, commandé par un officier, est venu prendre possession de la ville de Delle. Le drapeau à croix gammée flotte sur la mairie de Delle. Il n'y a pas de troupes dans la ville.

Le chef s'est présenté à la frontière suisse où il a pris contact avec le chef des troupes.

Les Allemands se montrent corrects, dit-on, dans leurs rapports avec la population.

Les troupes allemandes sont également arrivées à la frontière suisse, sur la route de Courtavon.

La bataille sur le Plateau de Malche

Le Plateau de Malche a été dévasté en partie par la bataille qui s'y est livrée la semaine passée, écrit le «Démocrate». On pouvait, des côtes du Doubs et de Goumois, observer le combat qui se déroulait à Fessevillers, Mont-Sassis, où l'on remarqua très distinctement l'attaque des forces allemandes contre les Polonais. Malche a particulièrement souffert du bombardement de l'artillerie allemande. Dampichard a en partie été incendié. Dans ces secteurs, les troupes polonaises durent lutter contre un envahisseur motorisé et pourvu des terribles lance-flammes.

Les cavaliers, les fougueux spahis en particulier, se dépensèrent sans compter. Alors que, mardi soir, tout un escadron de ces vaillantes troupes remontait en bon ordre la route de Fessevillers, Trévillers, pour combattre sur le plateau, le matin du 19, il ne rentrait en Suisse que 10 hommes. Tous les officiers, l'énergique capitaine en tête, avaient été tués.

L'église de Charquemont est détruite et le village a aussi souffert non dit-on.

En rendant leur revolver, nombre d'officiers décorés de la légion d'honneur et de la croix de guerre de 1914-1918, pleuraient silencieusement ou se raidissaient pour ne pas déceler une émotion combien compréhensible.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

«De la tenue, s. v. p.»

En campagne, le 21 juin 1940.

Monsieur le rédacteur,

L'entrefilet paru dans «Feuille d'avis de Neuchâtel» du vendredi 21 est sous le titre «De la tenue, s. v. p.» et traitant de l'attitude du public à l'égard de nos camarades suisses-allemands a révoqué justement les territoriaux neuchâtelois qui sont bien loin quelque part en Suisse allemande.

Depuis plusieurs semaines nous sommes cantonnés chez nos compatriotes. De l'avis même de soldats qui ont fait preuve de tous les services depuis 1914 à ce jour, jamais nous n'avons été reçus de cette façon; ce ne sont que gentillesse diverses et l'on s'étonne dès lors, que les Suisses allemands cantonnés en Suisse romande ne reçoivent pas la perolle.

Les quelques personnes qui se sont permis des insinuations malveillantes devraient être connues et punies.

Dans l'espoir que ces quelques lignes trouveront place dans votre estimé journal...

Pr un groupe de soldats de la II/166: A. CRIVELLI, sergent-major.

Les neveux et nièces de

Mademoiselle Eva SAUSER

Ancienne institutrice à la Chaux-de-Fonds

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu à Corcelles, le 22 juin, après une longue maladie, à l'âge de 87 ans.

Quod qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu; ma délivrance vient de lui. Ps. LXIII, 1.

L'incinération, avec service funéraire, aura lieu au Crématoire de Neuchâtel, le mardi 25 juin, à 14 h.

Culte au domicile mortuaire, à Corcelles (Cévénols 4), à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

A quoi en est la question des abris?

En dépit des nombreux avertissements qui ont été donnés au public, et des facilités mises à sa disposition, la question des abris privés ne semble guère avoir avancé chez nous. Le bureau de renseignements établi par la D.A.P. locale a reçu la visite de quelque cent vingt personnes, — dont il est vrai plusieurs gérants d'immeubles représentant un grand nombre de maisons. C'est fort peu si l'on compte que notre ville possède 4000 maisons et qu'un cinquième de ce nombre est — ou va être — doté d'abris.

Faut-il rappeler que la prudence commande de ne point trop croire à l'éloignement du danger et qu'il serait bon de prendre des dispositions avant qu'il soit trop tard? On ne sait jamais. (g)

La «Sarcelle» a terminé ses essais

La «Sarcelle», un des deux bateaux-moteur Diesel, achetés par la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat, a terminé ses essais la semaine dernière, essais qui ont donné entière satisfaction.

Dimanche, la «Sarcelle» a effectué avec succès quelques promenades sur le lac de Morat. Elle a regagné le soir le port de la Maladière où elle est stationnée jusqu'à ce qu'un horaire définitif soit mis en vigueur sur le lac de Morat.

Quant à la «Bécessine», la seconde unité achetée à Genève, il n'est pas question pour le moment de la transporter à Neuchâtel en raison des difficultés considérables causées par la situation actuelle. Rappelons que la «Bécessine» sera, elle, affectée au service du lac de Neuchâtel.

Un soldat cycliste renversé par une auto

Dimanche soir, aux environs de 19 h. 30, une petite auto bernoise qui débouchait de la rue du Manège, a accroché et renversé un soldat complémentaire à bicyclette. Par bonheur, le choc fut rendu moins violent en raison de la position qu'occupait le soldat. La victime porte de nombreuses ecchymoses et a été conduite à l'hôpital.

Un chauffeur qui joue de malchance

Vendredi soir, le chauffeur d'une entreprise industrielle de Cortaillod, qui conduisait un camion suivi d'une lourde remorque, allait de Neuchâtel à Saint-Blaise, lorsque la remorque se détacha brusquement, une barre s'étant rompue. Le véhicule vint heurter un poteau métallique de la ligne du tram et l'endommagea gravement. Le chauffeur ayant rattaché la remorque, poursuivit sa route. Mais un peu plus loin, à l'entrée de Saint-Blaise, la chaîne se brisa et la remorque vint heurter un second poteau, qu'elle endommagea comme le premier. Puis elle vint choir dans la denture d'un garage dont elle brisa la vitre.

Fort heureusement, on ne déplore pas d'accident de personnes.

Niveau du lac, 24 juin, 7 h. : 429.88

Niveau du lac, 25 juin, à 7 h. : 429.89

Température de l'eau : 19°

Les événements actuels et ses répercussions sur le trafic à la gare de Neuchâtel

On imagine aisément que l'arrivée des milliers de réfugiés français venus demander asile à la Suisse, n'a pas été sans apporter de grosses perturbations dans le trafic à la gare de Neuchâtel. Ce trafic a été considérablement augmenté et, dans la seule journée du mardi 18 juin, 53 trains spéciaux supplémentaires furent mis en circulation. Les employés ont été fort occupés et leur dévouement a permis qu'il soit passé sans heurt.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre avec cette différence que les relations ferroviaires avec le territoire français sont toujours interrompues. Les trains circulent entre les Verrières et Neuchâtel, mais ne vont pas plus loin que la gare frontière du Val-de-Travers.

Une arrestation mouvementée

Dans la soirée de lundi, un individu qui paraissait pris de vin a été l'auteur, à la rue du Temple-Neuf, d'un acte de scandale qui lui a valu d'être conduit au poste.

Une dame qui se rendait à la rencontre de son mari fut soudain prise à partie par le nommé J. D. qui la saisit et voulut l'attirer contre lui. La dame en question le gifla. Un agent de la police locale se trouvant sur les lieux voulut mettre J. D. à la raison mais il se fit injurier. Finalement, il fallut deux agents pour conduire le bruyant individu au poste.

Plainte a été portée contre lui par la dame qu'il avait accostée.

Une conférence émouvante

Ce fut celle que donna, dimanche soir, 16 juin, au Temple du bas, le pasteur Pierre Favre-Chapuis, sur ce sujet: «Avec les réfugiés belges et français sous la mitraille». M. Pierre Favre, qui est président de la commission exécutive de l'Eglise missionnaire de Belgique, a raconté l'exode douloureux des Belges et des Français fuyant devant l'invasion. Page terriblement poignante de la guerre actuelle.

Souscription en faveur des enfants victimes de la guerre

Les dons peuvent être versés à notre compte de chèques postaux IV. 178 ou directement à notre bureau d'annonces. On est prié de ne pas les glisser dans notre boîte aux lettres.

Anonymous, 2 fr.; A. J., 10 fr.; Mmes H. J., 2 fr.; Anonymous, 30 fr.; Anonymous, 4 fr.; Anonymous, Colombier, 5 fr. — Total à ce jour: 759 fr.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

«De tout ton cœur»

(Sp) La dernière concentration mensuelle de la jeunesse protestante du Val-de-Travers (saïson 1939-1940) a eu lieu avec un plein succès dans le charmant village des Bayards, dimanche après-midi. Même foule de jeunes gens et de jeunes filles qu'aux précédentes réunions. Le temple national est bondé.

Après les dix commandements qui firent les sujets des dernières concentrations de jeunesse, il convenait de conclure par le «Sommaire de la loi», si urgent à méditer en ce temps. Les pasteurs Maurice Dumont, de Buttes, et Paul-Eugène Vuillemin, de Saint-Sulpice, en donnèrent d'actuels commentaires sous ce titre: «De tout ton cœur».

Recus avec le plus grand cordialité par les paroissiens des Bayards et leurs pasteurs, M. M. R. Duruphy et A. Roulin, les participants à cette concentration de jeunesse goûtèrent à une aimable collation servie à la chapelle indépendante.

+

Que votre volonté soit faite.

Madame E. Blanc; les familles Blanc, Andrey et Philippa, à Corbière, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur René BLANC

leur cher fils et cousin, enlevé à leur tendre affection après une courte mais pénible maladie supportée vaillamment, dans sa 34^{me} année, le 23 juin, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire: Evole 31 a, Neuchâtel.

L'ensevelissement aura lieu sans suite, mercredi à 15 heures.

R. I. P.

Prêtre de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs de Neuchâtel sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur René BLANC

Domicile mortuaire: Evole 31 a, Neuchâtel.

L'enterrement aura lieu sans suite, Le Comité.

La Société des Jeunes libéraux de Neuchâtel-Serrières-La Coudre a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur René BLANC

membre actif de la Société.

L'ensevelissement aura lieu sans suite le mercredi 26 juin.

Le comité.

+

Le Colonel et Madame Paul de Perregaux, leur belle-fille et fille, Sergine;

La Douairière de Brochowska; Madame Swinnen-van der Plassche; Le Capitaine Philippe de Brochowski et Madame de Brochowska; Le Lieutenant Jules de Brochowski et Madame de Brochowska; Le Sénateur et la Baronne du Four;

Madame Versteyley du-Four; Son Ex. le Baron Henry, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges et la Baronne Henry;

Monsieur et Madame Louis Dieckrick;

Monsieur et Madame Jean de Kerchove d'Exaerde;

Le Baron et la Baronne Simonis; Monsieur et Madame L. van de Werde de Schilde;

Le Chevalier et Madame de Maurissens;

Monsieur et Madame Dumont de Chassart;

Le Lieutenant et Madame de Spoot; Le Colonel et la Baronne de Carthe;

Monsieur et Madame R. de Kerchove de Denterghem,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin bien-aimé,

Commandant

Ladislav de BROCHOWSKI

du 3^{me} Rgt de Grenadiers

Pilote-aviateur

Officier d'Ordre de Léopold

Chevalier de la Couronne

Croix de guerre française avec palme (1914-1918)

Croix de guerre belge avec palme (1914-1918)

Chevalier de Saint-André

mort pour la Belgique le 26 mai 1940, dans la bataille de Flandre.

Bruxelles, 37, rue Dautzenberg, Neuchâtel (Suisse), Abbaye de Fontaine-André s/la Coudre.

Un service religieux aura lieu à Bruxelles ultérieurement.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matth. V. 9.

Madame et Monsieur Robert Perrenoud-Stadelhofer, à Saint-Blaise; Monsieur Arnold Cortihésy et ses enfants, à Saint-Blaise, Wabern et à Zurich;

Madame Armand Robert-Monnard et ses enfants, aux Ponts-de-Martel et à Berne;

Madame et Monsieur Henry Sandoz et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, le Locle et en Amérique;

les enfants de feu Monsieur Charles Stadelhofer, à Buenos-Aires, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame E. STADELHOFER

née Elisa ROBERT

que Dieu a rappelée, aujourd'hui, à leur tendre affection, à l'âge de 78 ans, après une longue maladie, supportée avec résignation.

Saint-Blaise, 23 juin 1940.

Ne crains point, car je t'ai racheté; je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi. Es. XLIII, 1.

Tu as été mon secours, et à l'ombre de tes ailes je cherterai de joie. Ps. LXIII, 7.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, aux Ponts-de-Martel, mercredi 26 juin 1940, à 14 heures.

Culte au domicile mortuaire: Saint-Blaise, Grand'Rue 11, à 12 h.

Culte aux Ponts-de-Martel, rue de l'Industrie 96, à 13 h.

Les amis et connaissances de

Madame Edmée ROBERT

sont informés de son décès survenu après une courte maladie, le 23 juin.

L'enterrement aura lieu mardi 25 juin. Culte à 14 h. Départ 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Hospice de la Côte, Corcelles.

Fête nationale.

Le Comité Suisse de la Fête nationale écrit : Le Comité Suisse de la Fête nationale se prépare pour la 31^{me} fois à organiser, le 1^{er} août, dans la Suisse entière, une collecte au service de la philanthropie. Comme les années précédentes, il a fait appel à ses fidèles collaborateurs qui se sont mis à sa disposition avec empressement.

Ce fut en 1910 que le Comité suisse de la Fête Nationale s'adressa pour la première fois au grand public. Depuis lors, jusqu'en 1939, il recueillit et employa en faveur d'œuvres patriotiques et d'utilité publique près de 9 millions de francs. La population suisse a donné par là un beau témoignage de vraie et durable solidarité helvétique. Compatissante et généreuse, elle donna, d'année en année, partout où ses compatriotes frappés par des malheurs ou des catastrophes n'arrivaient pas par leurs propres forces à se sortir de leur misère. La collecte de 1939 fut faite en faveur des mères nécessiteuses; elle arriva au beau résultat de 792.000 fr. environ. En plus, le Comité suisse de la Fête Nationale distribua pour des secours exceptionnels 116.000 francs tirés du fonds des catastrophes.

Pour 1940, il avait été prévu, avec l'approbation du Conseil fédéral, une collecte qui devait servir la culture du pays (l'histoire de la patrie et le livre populaire). Mais la guerre qui éclata l'automne dernier et la mobilisation qui s'ensuivit chez nous obligèrent le Comité suisse à modifier ses projets. Dans ces circonstances, l'assistance aux soldats s'imposait. Le Comité se mit en rapport avec le Don National Suisse, une action en commun fut décidée et le 1^{er} août, la collecte se fera en faveur du Don National Suisse, de la Croix-Rouge Suisse et des familles des soldats nécessiteux qui, d'après les prescriptions en vigueur, ne peuvent plus être soutenues par le Don National. La démarche est grande actuellement dans ces milieux-là.

Nous sommes persuadés que ce nouveau but de la collecte aura l'approbation de toutes les classes de la population et, malgré les temps si durs, nous nous mettons à la besogne avec courage. Notre action comporte, pour le 1^{er} août et dans toute la Suisse, la vente d'un insigne, puis la vente d'une carte de Fête Nationale et celle de quatre timbres du 1^{er} août, autorisés également par les autorités fédérales. Dans la plupart des cantons, la vente des timbres a commencé déjà le 15 mars; la vente de la carte (il n'y en aura qu'une cette fois) débute le 15 juin, comme à l'ordinaire, la carte coûtera 20 ct. pièce. L'insigne de cette année, un insigne en métal, ne sera vendu que le 1^{er} août, au prix usuel de 1 franc pièce.

L'entrevue des dictateurs à Munich

C'est encore à Munich que se sont réunis MM. Hitler et Mussolini pour fixer la réponse à donner à la proposition du maréchal Pétain, tendant à ouvrir des négociations de paix.

La ville s'était préparée en hâte à recevoir ses illustres hôtes.

Le chancelier Hitler a été reçu à la gare par le général Von Epp, préfet du Reich pour la Bavière, par le gauleiter Adolphe Wagner, et tous les représentants du parti, de l'Etat, de l'armée et de la ville. Après les salutations, le chancelier Hitler s'avança lentement entre la haie de soldats derrière laquelle une foule dense acclamait avec enthousiasme. Le passage par les rues pavoisées du chancelier qui se tenait debout dans sa voiture, fut un vrai triomphe.

M. Mussolini est arrivé à 15 h. à la gare de Munich, par train spécial. A son arrivée à la gare, le chef du gouvernement italien fut salué sur le quai par le chancelier Hitler, qui l'accompagna en passant en revue des formations d'honneur, puis il monta dans l'automobile qui le conduisit au palais du prince Charles.

AU CINÉMA LUX
De jeudi à lundi soir à 20 h. 30.
Dimanche matinée à 15 h. en cas de mauvais temps seulement.

L'école du crime

Un document impitoyable sur certaines maisons de correction américaines.
Un film violent, bouleversant, mouvementé.

Au même programme: Actualités Pathé et un très plaisant numéro de music-hall.

Jeunes gens en dessous de 18 ans pas admis.

M. Ciano, ministre des affaires étrangères, a été accompagné par M. de Ribbentrop au palais du prince Charles. Le colonel général Keitel, chef du commandement suprême de l'armée, accompagnait le général Rotta. Pendant le trajet de la gare au palais, la population de Munich a fait à M. Mussolini, ainsi qu'au chancelier Hitler, une réception d'un enthousiasme indescriptible.

L'ambassadeur d'Allemagne à Rome, M. von Mackensen, et l'ambassadeur d'Italie à Berlin, M. Alfieri, qui étaient allés à la rencontre de M. Mussolini jusqu'au Brenner, sont également arrivés à Munich par le train spécial de M. Mussolini.

MM. Hitler et Mussolini se sont d'abord rencontrés seuls, puis en présence des ministres des affaires étrangères comte Ciano et M. von Ribbentrop et des représentants des deux armées.

A 18 h. 30, les entrevues prenaient fin et l'on annonçait officiellement que les deux chefs d'Etat avaient réalisé un accord complet quant à la teneur de la réponse à faire à la France et aux négociations qui pourraient s'en suivre.

A l'issue des délibérations, MM. Hitler et Mussolini sont apparus sur le balcon du «Fuehrerbau». La foule énorme massée sur la place leur fit de longues ovations et chanta les hymnes nationaux des deux pays. Les deux chefs et leur suite ont aussitôt quitté Munich.

La réponse, que l'on croit être très dure, fut sans doute transmise sans retard au gouvernement français, qui a dû l'étudier dans sa réunion d'hier matin, mercredi.

La fuite devant l'envahisseur.

Les réfugiés français affluent à nos postes-frontière.

Après avoir fait sauter, lundi soir, vers 19 h., le tunnel du Mont-d'Or, le génie de l'armée française a également détruit, mardi matin, vers 2 h., le tunnel de Jougue, sur la ligne Pontarlier-Vallorbe.

Le puissant déplacement d'air produit par ces explosions n'a pas été sans causer des émotions fortes chez nos soldats qui gardent la frontière et beaucoup d'entre eux eurent un instant à une attaque. Des guérites furent renversées sous l'effet du «souffle». La route nationale de Jougue à Vallorbe et la vieille route de Jougue à la Ferrière ont été coupées par l'explosion des mines, les Français ayant redouté, semble-t-il, d'être pris de flanc du côté suisse. Ce qui est en contradiction avec le fait que trois cents soldats environ ont passé la frontière suisse, où ils ont été désarmés, et sont arrivés sous escorte à Vallorbe, où ils ont été réconfortés. Cent cinquante d'entre eux ont été dirigés sur Ballaigues, les autres restant provisoirement internés à Vallorbe.

La commune de Vallorbe a eu à s'occuper d'héberger également plus de trois cents réfugiés civils venant des montagnes françaises avoisinantes. La plupart sont des femmes, avec de petits enfants. Grâce au dévouement des autorités et de la population, ces malheureux

ont tous trouvé bon gîte et ravitaillement substantiel.

Tous ont pu coucher dans des lits; les repas leur sont servis à la cantine. Des cuisines ont été installées à la frontière même pour restaurer les fugitifs dès leur entrée sur le sol suisse, car beaucoup sont dans un état d'épuisement pitoyable.

Des samaritaines, des volontaires, se dépensent sans compter dans cette œuvre charitable.

Les soldats internés rapportent qu'ils ont été serrés de près par une colonne motorisée allemande descendant de Pontarlier et qu'ils ont été contraints de se réfugier en Suisse sous menace d'être faits prisonniers par l'ennemi.

Le repos, le réconfort, les traitements qu'ils ont trouvés chez nous ont ramené le calme dans l'esprit de nombreux réfugiés civils qui ont manifesté leur intention de regagner leurs foyers, comme le leur conseille M. Paul Baudouin, ministre des affaires étrangères du gouvernement Pétain.

A la frontière genevoise.

En dépit de certaines rumeurs, il ne semble pas que des éléments allemands aient passé à proximité immédiate du territoire genevois.

Lundi, vers 14 heures, deux autos portant des plaques diplomatiques françaises ont pénétré sur territoire suisse au Grand-Saconnex. Dans ces voitures se trouvaient: Mme W. Stucki, épouse du ministre de Suisse auprès de la République française, et MM. de Salis, premier secrétaire, et Naville, deuxième secrétaire de la légation de Paris.

Au même poste sont également arrivés de très nombreux compatriotes. Ils arrivaient tous dans des autos bourrées d'objets les plus divers.

Mardi matin, vers 10 heures, un gros afflux de population française s'est présenté aux postes suisses tout le long de la frontière du pays de Gex. Les douaniers français ont quitté leurs postes.

Des ordres ont été donnés par les autorités suisses afin de laisser passer sur notre territoire des vieillards et enfants, ainsi que les invalides. Toutefois, les personnes valides ne peuvent pénétrer en Suisse que si elles sont en possession de visas réguliers.

Un commissaire pour les réfugiés.

Le colonel-divisionnaire de Muralt a été désigné pour s'occuper, en qualité de commissaire fédéral, de toutes les questions relatives aux internés et aux réfugiés.

Conseil d'Etat.

Séance du 18 juin 1940.

Le Conseil nomme Mmes Philomène Herbst, née Stet, à Montbovon, et Emma Pilloud, à Châtel-St-Denis, débitantes de sel.

Il autorise la commune de Vaulruz à vendre des immeubles. Il approuve le règlement élaboré par la paroisse de Pétigny pour la perception de l'impôt personnel.

Il décide la mise en vigueur de l'assurance obligatoire de l'espèce bovine du cercle d'assurance du bétail de Semsales et il approuve le règlement particulier de ce cercle.

quelque parole la frôlaient, et Dieu sait si c'était souvent!... Ce soir, plus écourée que d'habitude, au lieu de la révolte ordinaire et du sursaut qui la cabraient, elle n'éprouvait qu'un immense découragement, une atroce envie de pleurer. Elle pensait à sa mère, morte deux ans plus tôt, et si désespérée de la laisser seule devant la vie. Les conseils, les paroles de la mourante, ses sanglots déchirants, vibraient encore à ses oreilles; et toute la misère de sa vie, et toute la détresse de son deuil mêlaient d'une odieuse amertume ce petit morceau de viande qu'elle devait à la charité du serveur!...

Au moment où on lui apportait son dessert, — une madeleine, deux langues de chat et quatre petits-beurres sur une assiette, — il se fit quelque mouvement dans la brasserie. Les deux couturières en flou se levèrent après s'être passé de la poudre, du rouge, pour se refaire une beauté. Elles sortirent dans un grand frou-frou d'étoffes, suivies (presque aussitôt) du grand maigre, qui avait avalé un cachet digestif après son repas, réprimait avec peine un hoquet nerveux. La porte battit de nouveau cinq ou six fois de suite: le flot habituel des clients arrivait, renouvelant l'atmosphère que la choucroute des commis-voyageurs parfumait d'une ambiance de «Scènes Alsaciennes». Et brusquement, l'homme aux yeux hardis fut debout à côté de la table de Carine, parlant à celle-ci avec une désinvolture telle que la jeune fille, stupéfaite, ne put articuler un mot de défense, faire un geste de dédain et d'éloignement!... Figée, elle le considéra avec de grands yeux terrifiés et élargis, puis, en entendant ce qu'il disait et qui ressemblait si peu à ce qu'elle redoutait, la respiration revint à sa bouche blémie et elle reprit son sang-froid.

(A suivre.)

L'exode des civils.

D'un envoyé spécial de «La Suisse»:

Ce ne sont pas seulement des militaires que les habitants des Verrières voient passer au loin ou se présenter à la frontière.

Ce sont bien plutôt des civils, de lamentables cohortes de malheureux villageois qui se sont traînés jour et nuit sur les routes, avant d'arriver à ce havre de grâce que la Suisse représente aujourd'hui pour eux, La Suisse où ils pourront enfin se restaurer, se reposer de leurs fatigues, dormir surtout, sans la menace perpétuellement suspendue sur leurs têtes des bombardiers ennemis.

Désolant cortège devant le spectacle duquel le témoin le plus endurci sent son cœur se serrer et les larmes lui venir irrésistiblement aux yeux.

En face de tant de misères, la Suisse ne faillit pas à ses traditions. Et tout le long de la frontière, un magnifique élan de charité se manifeste au sein de la population neuchâteloise qui se dépense avec la plus chaleureuse sympathie auprès de ces victimes de la guerre.

À la gare de Neuchâtel, où convergent les trains venant du Locle et des Verrières, samaritains et samaritaines, éclaireurs et éclaireuses accueillent les réfugiés qui trouvent, dès leur descente de wagon, les soins les plus empressés, et un ravitaillement auxquels ils font honneur, car beaucoup d'entre eux ont cheminé des heures et des heures sans trouver à manger.

Ils nous racontent leur fuite précipitée devant les troupes allemandes, leur départ affolé sans pouvoir rien emporter ou presque de leurs biens, l'interminable randonnée le long des routes encombrées où des ponts ont été détruits au fur et à mesure de la retraite des forces françaises.

Dans un train que nous croisons en gare de Boveresse, où nous faisons une halte prolongée, se trouve un convoi de ces malheureux.

Des vieillards, des femmes au visage décomposé par la terreur des heures récentes et qui ont à peine la force de sourire quand nous leur disons, par la portière, un mot d'encouragement et d'espoir.

Une petite vieille, aux traits tirés et les yeux pleins de larmes, nous tend la main: «Enfin, on est en Suisse, s'écrie-t-elle. Ah! merci, merci de nous sauver. Mais on a tout perdu.» Elle nous explique qu'elle et ses compagnons de misère habitaient en France, en face de la Brévine: «Nos hommes nous ont fait sauver. Alors, on est toutes parties avec les gosses.»

Le calvaire des enfants.

De ces gosses, le wagon est tout rempli: pauvres petits êtres dans les yeux desquels se lit l'épouvante. L'un d'eux, un gamin d'une dizaine d'années, s'est enfui sans avoir eu le temps de s'habiller. Des voisins l'ont enveloppé en hâte dans une couverture en loques d'où émerge sa tête, semblable à celle de Pierre l'Ébouarné. Tous sont sales, la figure zébrée de traces de larmes.

Ils ont l'air si misérables, si apeurés, que, dans mon compartiment, les portemonnaies s'ouvrent spontanément. Nous leur distribuons par la portière des pièces de quatre sous qui amènent un sourire sur leurs lèvres. A côté de moi, un soldat, simple, paysan, a les larmes aux yeux. «Quelle misère», répète-t-il en continuant à distribuer toute la petite monnaie qu'il possède. «Tant pis, me dit-il, tant pis, toute ma solde y passe!»

Tandis que notre train monte aux Verrières, nous croisons des files d'autos françaises dont les propriétaires ont réussi à passer la frontière. Toutes sont bondées de fugitifs et de bagages. Ceux-ci sont amarrés tant bien que mal sur le toit des voitures. Ce sont des amoncellements extraordinaires, où des bicyclettes et des som-

FEUILLETON DE «LA GRUYÈRE»

L'Oiseau sans nid

par Marie BARRÈRE-AFFRE

Les lumières de la salle éclairaient en plein le visage de la pauvre fille, et soulignaient la délicatesse de ce profil ciselé avec la plus pure grâce latine. Le menton ferme, la bouche fièrement arquée, le nez droit et l'ovale élégant s'apparentaient aux figures des frises et des mosaïques romaines. Les courtes boucles qui frisaient sous le chapeau, près des oreilles, étaient d'un noir velouté, comme les cils et les sourcils fournis; mais les grandes prunelles éclairant ce charmant visage luisaient comme une eau pure, un peu brumeuse, couleur d'éclair au clair de lune, quand quelques étoiles dorées y reflétaient des papilotes mobiles.

Le manteau écarté laissait voir un cou flexible et allongé, jaillissant d'une robe grise et d'un petit col brodé. En des jours meilleurs, une épaisse chaînette d'or entourait ce cou délicat et retenait quelques médailles du même métal précieux. Maintenant, la chaîne était vendue, mais les médailles, sous la robe, pendaient à une épingle de sûreté solidement fixée à la pauvre lingerie usagée...

Lentement, Carine trempa sa cuillère dans le potage et commença à manger. La chaleur pénétrait peu à peu sa poitrine, la dilatait, lui rendait la force et le désir de vivre. Des idées moins noires montaient dans le cerveau préoccupé. Une vigueur passagère circulait dans les veines et, rendant leur élasticité aux membres, restituait aussi aux joues et aux lèvres l'éclat

rose de la jeunesse et de la santé.

Tout à coup, la porte mitrée, couverte de buée, tourna sur ses gonds. Un homme entra d'un pas décidé, chercha des yeux un portemanteau, y suspendit son chapeau, son grand pardessus au col de velours, et se dirigea vers une table toute voisine de celle de la jeune fille pauvre. Il y alla tout droit, avec une certitude telle qu'en le voyant marcher elle comprit que depuis un moment, à travers les glaces de la vitrine, il avait repéré cette table et l'avait choisie.

Une gêne cruelle la paralysa un instant: cet homme, elle le reconnaissait. Tantôt, dans l'autobus, il fixait continuellement son regard sur elle. A la station, il l'avait suivie. Tout à l'heure, sur le trottoir, il s'était arrêté à ses côtés, et c'est parce qu'elle avait eu l'impression qu'il se préparait à lui adresser la parole, qu'elle était entrée. Et maintenant il était là, tout proche, commandant à voix basse au garçon un menu qui sans doute était plus copieux que celui dont se contentait Carine.

Elle s'efforça de ne laisser voir aucune contrariété: à aucun prix, il ne fallait laisser comprendre à cet indiscret personnage qu'on l'avait reconnu et que sa poursuite était remarquée. D'un air dégagé, la jeune fille coupa son pain, tandis que le garçon enlevait son assiette, et elle regarda du côté de la devanture, évitant ainsi le regard de son voisin.

Mais, sur le fond plus sombre du boulevard, la vitre épaisse formait miroir et reflétait fidèlement tout l'intérieur de la brasserie. Carine y vit distinctement le dîneur maigre et bilieux, épluchant une banane avec application, après avoir chipoté sa côtelette; elle y vit le trio de commis-voyageurs discutant à perte de vue avec des gestes d'épileptiques; elle surprit le sourire narquois des femmes fardées qui, ayant remar-

JOURNAL DE SIERRE

Paraissant à Sierre le mercredi et le samedi - Avis officiels de la Commune et de la Bourgeoisie de Sierre



Organe indépendant pour le District de Sierre et le Valais Central (Montana, Chippis, Val d'Anniviers, etc.)

Abonnement: 7 francs par an (avec le „Bulletin Officiel“ 11 francs 50), Etranger, port en sus
Administration: IMPRIMERIE E. SCHÖCHLI, en face de la Gare, SIERRE (Téléphone 5.10.11)

Annonces: Local 6 cts. le mm., Canton 8 cts., Suisse 10 cts., Etranger 12 cts., Réclames 20 cts.
Régie: PUBLICITAS, Société Anonyme Suisse de Publicité, SION (Téléphone 2.12.36)

LA GUERRE

En France

— Depuis que le cabinet Pétain a demandé au Reich, par l'entremise de l'Espagne, les conditions d'un armistice, Hitler et Mussolini se sont rencontrés à Munich; ils ont établi les conditions à imposer à la France mais on ne les connaissait pas encore mercredi soir. Des journaux italiens en ont donné un aperçu, mais ce n'est pas officiel et le gouvernement de Rome aurait même désavoué ces informations. Cette longue attente fait évidemment partie de la guerre des nerfs.

Il est certain que les conditions d'un armistice seront dures. Le pacte d'acier ne fait pas de sentiment. Il veut acculer la France à l'impuissance militaire et s'assurer qu'aucune revanche ne sera possible. Le Reich et l'Italie prendront toute mesure pour que, du territoire et des ports français, la guerre puisse être menée avec vigueur contre l'Angleterre. On se demande à Londres si l'armistice englobera la France seule ou son empire, si l'armée française d'Orient et les unités navales en Méditerranée capituleront aussi.

Il serait question que la France cède aux vainqueurs ses capitaux à l'étranger et ses devises, ses matières premières, etc. Mais l'or français est en grande partie à New-York et les Etats-Unis bloquent ces réserves.

Le gouvernement de Bordeaux aurait déjà désigné ses plénipotentiaires; les négociations auraient lieu à Versailles.

— **Mardi**, les Allemands étaient à Cherbourg puis Rennes en Bretagne; ils arriveront probablement à Brest et posséderont alors tous les ports français de la Manche en face de la côte sud de l'Angleterre. Ils ont franchi la Loire en plusieurs points entre Orléans et Nevers. Avant leur entrée en Bretagne, ils ont violemment bombardé la gare de Rennes remplie de convois de munitions et de matières premières; puis l'estuaire de la Loire, soit les ports de Nantes et St-Nazaire; 9 bateaux de commerce ont coulé, d'autres ont été incendiés ou se sont échoués. Cette tactique à l'ouest vise à détruire ou occuper les principaux ports afin d'empêcher le ravitaillement de la France par l'Océan et l'arrivée de matériel américain.

Les Allemands ont pris le Creusot, région Autun-Beaune, centre de la fabrication d'armement, puis Belfort; Dijon s'est rendu sans combat. La percée de la ligne Maginot, au sud de la Sarre, s'est élargie jusqu'au canal de la Marne au Rhin, soit à Nancy et Lunéville. En Alsace, Colmar a été pris par l'armée venant du Rhin après l'enfoncement de la ligne Maginot à Brissach. Alors que Berlin dit qu'une partie des troupes encerclées en Alsace et en Lorraine ont vainement tenté de s'échapper, un communiqué français déclare que le gros des forces de Maginot et le flanc nord de l'armée ont fait leur jon-

tion avec les divisions qui combattent au sud des lignes occupées par l'ennemi.

L'aviation alliée a fait plusieurs raids sur la Rhénanie. La Ruhr a reçu des projectiles pendant 3 heures et des dépôts de carburants ont été incendiés.

— Le gouvernement français déclare villes ouvertes toutes les cités du pays; les populations y sont en sécurité; on les invite à ne pas fuir, la place du peuple français n'étant pas sur les routes.

— De source allemande: La marine française a perdu à Dunkerque, lors de la chute de cette ville, 2 bateaux explorateurs de 3000 tonnes chacun, 2 dragueurs de mines, 5 pétroliers; à Rouen, 6 sous-marins, 2 pétroliers; au Havre: 3 sous-marins.

— **Mercredi**, les Allemands ont occupé et dépassé Le Mans. Des Français résistent dans la ligne Maginot et des deux côtés de Thionville, au sud du Luxembourg, mais leur situation est sans espoir car le territoire tout autour est aux mains des Allemands. Toul a été occupé. Les envahisseurs se dirigent vers Lyon; ici, la manœuvre consiste à pousser dans la vallée du Rhône, le plus loin possible, afin de prendre à revers les armées des Alpes qui risquent d'être encerclées entre les Italiens et les Allemands. Sans doute, dans les montagnes, la lutte sera ardente et longue, mais le retrait vers le sud pour un embarquement et le transport de ces troupes en Afrique du nord est plein de périls. Ce fait et d'autres dicteront son attitude au gouvernement français en vue de l'armistice.

Au large de Cherbourg, les Allemands ont coulé un vapeur de 10 000 tonnes.

— Le communiqué français de mercredi soir dit qu'en Bretagne des troupes françaises résistent ainsi que sur la Basse-Loire. Plus à l'ouest, elles se retirent en livrant des combats; dans les Vosges, Lorraine et Alsace, les armées s'efforcent de percer les lignes allemandes pour rejoindre le gros des troupes.

— Des escadres navales françaises, accompagnées de nombreux avions ont quitté les ports et se rendent en Afrique du Nord. Des troupes françaises passent en Angleterre.

En Angleterre

— M. Churchill a prononcé un nouveau discours qui est optimiste en ce qui concerne l'Angleterre; elle continuera la guerre aussi longtemps qu'il faudra pour abattre l'ennemi. Après avoir parlé des renforts envoyés sur le continent, l'orateur annonça que, ces derniers jours, la plus grande partie des troupes anglaises ont été retirées de France; les 7/8 des 400 000 hommes qui s'y trouvaient dès le début de la guerre sont de nouveau en bon état en Angleterre; d'autres luttent encore en France. On a aussi ramené de France d'énormes quantités d'armes et de munitions accumulées pendant les 9 derniers mois. L'Angleterre, pour se défendre dans la guerre qui

va commencer pour elle, dispose de 1¼ million d'hommes appartenant aux troupes les meilleures. Il n'existe aucune raison de panique et de désespoir. En ne continuant pas la guerre, la France perd de grandes occasions. Elle a contracté des engagements dont l'Angleterre ne peut la délier. L'Angleterre brûle du zèle d'imiter le courage du peuple français. Quand la victoire finale aura sonné, le peuple français devra participer aux bénéfices. La liberté doit être égale pour tous.

— Le «Daily Mail» déclare que la France a combattu avec le plus grand courage et ne peut rien faire de plus; l'Angleterre a mis au service de la France toutes les forces disponibles; cette aide ne pouvait pas être plus importante car les réserves n'étaient pas plus grandes. La population anglaise n'oubliera pas les graves négligences commises. Pendant toute la guerre, le peuple a été induit en erreur sur l'état réel des forces britanniques. Les faits ont été ensevelis sous une vague de discours.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, des avions allemands, dont 7 furent abattus, ont bombardé plusieurs districts anglais: 11 civils tués et 14 blessés.

— Près de cent avions allemands ont fait un raid sur l'Angleterre, attaqué de nombreux aérodromes et, dit Berlin, incendié de grands dépôts de pétrole dans l'estuaire de la Tamise. Londres déclare que 7 avions allemands ont été abattus; en général, les dégâts seraient légers, sauf dans une ville près de Cambridge.

Un second raid allemand (plusieurs centaines d'avions) a eu lieu sur l'Angleterre la nuit suivant le précédent. Des combats aériens ont eu lieu en divers endroits. L'aviation anglaise, en guise de représailles, a bombardé à nouveau la Rhénanie, Hambourg, Brême, même Berlin, puis la région de Cherbourg et des bases allemandes en Hollande. Partout, les dégâts furent importants.

— On prépare l'expédition de 40 000 enfants anglais vers les Dominions.

Méditerranée

— De Rome: la base navale de Bizerte (Tunisie) et les installations militaires de Malte et de la Corse ont été bombardées dans la nuit du 16 au 17; des sous-marins ont coulé deux pétroliers. Des centres militaires du Haut-Soudan ont été attaqués par avions. Dans la nuit de lundi à mardi, incursions aériennes alliées sur diverses localités; à Milan, des maisons et un couvent furent endommagés: 2 morts et quelques blessés.

— Du Caire: A la frontière Libye-Egypte, un général du génie italien a été fait prisonnier. Trois localités égyptiennes entre Alexandrie et la Libye, ont été bombardées: 4 morts et 6 blessés militaires. En Libye, Tobrouk a reçu des bombes britanniques. Des aérodromes d'Abyssinie ont eu la visite d'avions: 28 appareils et plusieurs camions détruits. Pendant

la première semaine de guerre à Malte, 37 civils ont été tués et 41 gravement blessés.

— Au cours de la première semaine, plusieurs sous-marins italiens ont été coulés par les alliés.

Des troupes anglaises ont passé la frontière de la Somalie italienne. Rome dit qu'elles ont été dispersées. Des avions alliés ont bombardé des centres peuplés du Piémont et de la Ligurie.

En marge de la guerre

— Après l'occupation de plusieurs centres par les Russes en Lituanie, un nouveau gouvernement a été instauré; il veut réparer le mal fait par la dictature pendant 14 ans; les partis privilégiés sont dissous; on abolit le système électoral des classes.

— La Hongrie et la Bulgarie félicitent le Reich et l'Italie pour leurs victoires.

— Les Etats-Unis n'accepteront pas que des possessions anglaises, françaises, hollandaises, danoises en Amérique fussent transférées à une autre nation non américaine.

— La Bulgarie s'approprierait à bouger pour revendiquer les territoires qui lui furent enlevés en 1919.

Refugiés civils et militaires français

L'état-major de l'armée communique:

Les autorités civiles et militaires suisses ont pris, en raison des événements en France, les mesures nécessaires pour l'hospitalisation des réfugiés qui viendraient des régions frontalières françaises. Dans la journée de lundi 17 juin, 1500 personnes civiles ont passé la frontière suisse. Il s'agit exclusivement de femmes, d'enfants et de vieillards, l'accès en Suisse n'ayant pas été accordé aux hommes en âge de porter les armes. D'autre part, des soldats français au nombre de 500 à 600 sont entrés lundi en Suisse où ils ont été désarmés et internés. Le même jour, la Suisse a reçu un train sanitaire français et un transport de blessés.

Mardi matin, l'arrivée de personnes civiles a continué. Des détachements français de forces diverses se sont également présentés à la frontière. Ils ont été désarmés, réconfortés et internés.

De la frontière près de Vallorbe, on a entendu le canon; les Allemands attaquaient le fort de Jougue. Plus tard, une mitrailleuse

Feuilleton du Journal de Sierre

Le masque d'or

par H.-J. MAGOG

CHAPITRE PREMIER

Un drame dans l'ombre

— Rien ne va plus! cria le croupier, l'œil fixé sur les mises.

Très froid, en apparence, Jimmy Brooks s'éloigna de la table où sévissait la roulette.

— Rien ne va plus! se répéta-t-il à lui-même. Cela résumait admirablement ma situation. Je suis décafé, moi, Jimmy Brooks!... C'est drôle!

Très drôle, en effet.

Après s'être fait plumer par les aigrefins de l'Hôtel de Transylvanie, le brave Lescaut devait éprouver des impressions à peu près semblables. Car, si Jimmy Brooks n'était pas un professionnel du jeu — quel métier n'avait-il pas fait, pourtant, cet écumeur de la société, tour à tour acteur sans génie, ventriloque, prestidigitateur, magnétiseur et, sur tout, aventurier et escroc de haut vol! — si donc Brooks ne tirait pas uniquement ses ressources de la Dame de Pique, il ne dédaignait pas à l'occasion de faire sauter la coupe. Alors, pourquoi être venu tenter la fortune

à Monte-Carlo où on ne peut tricher? S'en remettre à la chance, lui! Il venait de le dire: c'était infiniment drôle.

Mais voilà, il traversait une période de guigne. Aucune «affaire» en vue. (Les affaires de Brooks étaient généralement du ressort de la cour d'assise.) La morte-saison!... Le marasme!... Et la déché!... la déché noire!

Il venait de risquer ses derniers louis sur un coup de roulette... un coup de tête... une folie. Et maintenant, il était à sec. Qu'allait-il faire? En serait-il réduit à dévaliser un passant, à descendre le dernier échelon du crime, lui qui se sentait né pour les grands coups, d'où l'on sort millionnaire?

Plastronnant, par habitude d'acteur, mais dardant autour de lui des regards de haine, il sortit de la salle de jeu, puis du Casino, s'avança sur la terrasse, regarda la mer. Elle était rouge sang sous les derniers rayons du soleil couchant, en train de s'y noyer. A la droite de Brooks, le rocher de Monaco s'avancait dans les flots, les surplombait. L'idée d'y monter et de faire le saut définitif effleura Jimmy Brooks. Pourquoi s'obstiner? Les beaux coups, les combinaisons hardies ne s'improvisent pas, il faut pouvoir attendre. Il ne pouvait plus.

D'un mouvement brusque, il se retourna pour s'arracher à l'obsession.

— Me faire sauter, soit! mais pas seul! gronda-t-il, en proie à une rage folle.

Soudain, il s'immobilisa et ses yeux aux regards aigus — si aigus qu'il les dissimulait ordinairement derrière des lorgnons bleus, pour ne pas inquiéter ceux qui en étaient le but — fixèrent une auto qui venait de s'arrêter devant

le Casino.

Un homme d'une quarantaine d'années — à peu près l'âge apparent de Jimmy Brooks — au visage glabre et à la mise élégante, en descendant, appela d'un sifflement un de ces «factotums» toujours à la disposition des riches étrangers, aux abords des lieux de plaisir et de luxe, parut lui confier la garde de l'auto (qu'il pilota lui-même, sans être accompagné du moindre domestique) et montant allègrement les marches, disparut sous le péristyle.

Jimmy Brooks l'avait suivi du regard.

— Fred Dollar! murmura-t-il. Fred Dollar, le milliardaire! C'est cet original de Fred Dollar!... Un homme heureux!

Ses yeux brillèrent, comme chaque fois qu'il évoquait la fortune. Et, à cet égard, le nom de Fred Dollar était symbolique. Qui ne connaissait, sur la Riviera, le yankee riche, venu se reposer quelques semaines du souci des affaires, en jetant l'or à pleines mains!

Il ne pouvait passer inaperçu, ce roi du dollar. Brooks venait de le dire. C'était un original, un collectionneur d'originalité. Par nécessité professionnelle, l'aventurier était fort documenté sur les caractéristiques des détenteurs de trésors. Il énuméra quelques-unes des originalités de Fred Dollar.

— Un solitaire!... Il vit seul, tout seul! Chez lui, les portes s'ouvrent, les tables se dressent, le service se fait, sans qu'aucun domestique apparaisse. Fred Dollar ne supporte aucune présence, ne peut sentir aucun regard... Et cette manie de conduire lui-même son auto seul encore, toujours seul, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit,

par n'importe quelle route! Ça finira par lui jouer un mauvais tour.

Il avait prononcé cette dernière phrase presque inconsciemment. Elle le fit tressaillir. Ses yeux lancèrent un éclair qu'il éteignit aussitôt en abaissant ses paupières. Il se redressa, toute son attitude changée soudain, ainsi que l'expression de son visage. C'était, l'instant d'avant, un homme à la côte, las, affaissé, découragé. Maintenant, le lueur resuscitait en lui. Il redevenait l'être de proie et d'audace qui guette, s'apprête à bondir et à frapper. — Et pourquoi pas? siffla-t-il entre ses dents, tandis qu'un singulier sourire plissait ses lèvres. Ce sont quelquefois les folies qui réussissent... Jimmy, mon cher garçon, vous avez peut-être mieux à faire qu'à vous noyer ou à dévaliser un passant atterré... ce qui reviendrait au même.

Et brusquement, de l'allure décidée de l'homme qui sait vers quoi il va, il s'éloigna à travers les jardins, étudiant avec une attention passionnée une photographie qu'il avait tirée de sa poche — d'un portefeuille qui en contenait beaucoup d'autres.

C'était la photographie de Fred Dollar.

Une nuit bleue, une nuit que pourrait d'argent le clair de lune caressant les flots de la Méditerranée et les rochers de cette merveilleuse route en corniche, qui va de Nice à Monte-Carlo.

Une silhouette suivait cette route, celle de Jimmy Brooks marchant silencieusement, tout en examinant le paysage, à sa droite les rochers, à sa gauche la mer.

Ce n'était point pour admirer. Il ne regardait

Avis aux producteurs de blé

Il est rappelé que les moutures donnant droit à la prime doivent être achevées pour le 30 juin au plus tard.

Les cartes de mouture devront être déposées à l'office local des blés (Greffe municipal) pour le 1er juillet 1940; aucune carte ne sera acceptée après cette date.

Les cartes de mouture pour 1940-41 peuvent être retirées dès le 22 juin.

Sierre, le 21 juin 1940.

Office local des blés de Sierre.

Après la mort de M. Haldi

On sait qu'il a été enseveli mardi après-midi à Vevey. Mais une cérémonie funèbre eut lieu à Sierre à 12 h. 30, au temple protestant.

Devant la maison mortuaire, un corbillard automobile venu de Lausanne; des couronnes et des gerbes de fleurs en grand nombre; des enfants en portaient quelques-unes et une croix. Le Grand Conseil était représenté par son bureau, Monsieur de Lavallaz, président, M. Bourdin, premier vice-président, et l'huissier portant son manteau rouge. Le Conseil d'Etat était au complet, ce qui témoignait du respect et de la considération qu'on avait en haut lieu du défunt. Un groupe de députés parmi lesquels MM. Viscolo-Duc, Lathion, Germanier et Perraudin; beaucoup d'autres, mobilisés, ne pouvaient être à Sierre. Puis plusieurs hôteliers dont MM. Hermann Seiler et R. Kluser; puis les autorités sieroises avec leur huissier en tenue officielle et la bannière du district endeuillée.

Au temple, le cercueil disparaissait ou était entouré de fleurs et couronnes. M. le pasteur Hahn, après des lectures bibliques, prononça un sermon de haute tenue où il parla des espérances de l'Au-delà, de la foi, puis du défunt, de sa maladie, de ses convictions, de sa joie à prendre la dernière communion; enfin, des paroles pleines de sympathie et de réconfort à la famille éprouvée.

M. Amez-Droz, président de l'Union touristique valaisanne, exposa la carrière de M. Haldi, tout le bien qu'il fit au Valais pour son développement et pour son renom en Suisse et à l'étranger.

M. R. Carrupt, vice-président du Conseil communal, parla aussi au nom du parti radical valaisan. M. Haldi servit son pays d'adoption avec savoir, intelligence et dévouement; il a concrétisé en l'honneur l'élément confédéré de notre population. Il mit dans ses fonctions une régularité scrupuleuse, un zèle exemplaire. Il avait l'esprit d'initiative très prononcé; il savait écouter les conseils de tous et les admettre quand ils visaient au bien public. Dans sa profession, il fut un hôtelier de grande classe.

M. Hahn dit une prière puis donna la bénédiction; le cortège se reforma et, au bout de l'Avenue, on rendit les honneurs puis le corbillard, les fleurs, les couronnes et la famille partirent pour Vevey.

Lutte contre le doryphore

Le doryphore a été découvert ces derniers jours dans quelques localités du Bas-Valais et son apparition dans d'autres communes, surtout dans celles où le parasite a été combattu l'année passée, est à prévoir.

La Station cantonale d'entomologie invite tous les propriétaires de cultures de pommes de terre à prendre garde à ce parasite et à en signaler immédiatement la découverte aux agents locaux de leur commune. Les noms des agents locaux sont sur les affiches doryphoriques se trouvant à divers endroits, dans les communes. Ces agents donneront aux cultivateurs les instructions nécessaires concernant le traitement des foyers découverts.

Les cultivateurs désirant faire un traitement préventif de leurs cultures contre le doryphore peuvent se procurer les produits nécessaires, arséniate de plomb spécial contre le doryphore ou autre arséniate, auprès du commerce local.

Utilisez les baies et les simples

La section de la production agricole et de l'économie domestique rappelle que nous devons utiliser aujourd'hui aussi complètement que possible les baies et les simples qui poussent à profusion dans notre pays et qu'on a trop longtemps négligées. On a commencé la récolte du tilleul. Choisissons de préférence les fleurs du tilleul à grandes feuilles. Immédiatement après la cueillette, on les étendra en couches minces, en évitant le plein soleil. Dès qu'elles sont sèches, on les suspend dans des sacs d'étoffe. Les tilleuls embellissent les jardins et les allées publiques.

On ignore souvent que les jeunes pousses et les feuilles de la mûre et du fraiser permettent de préparer un thé rafraichissant. Quant aux simples de nos jardins, menthe, mélisse, etc., on veillera à ce que rien ne se perde et à distribuer aux voisins le surplus de la récolte.

allemande arriva à la frontière et fit demi-tour. A la Cure, près de St-Cergue sur Nyon, un véhicule blindé survint aussi, un officier en sortit, se présenta au chef de notre contingent, puis repartit. Auparavant, des réfugiés civils étaient entrés en Suisse. Près de Vallorbe, des blessés en assez grand nombre parvinrent au poste suisse qui les achemina immédiatement à l'intérieur.

A Sainte-Croix, des civils ont été reçus. Un train de sanitaires français a débarqué à Neuchâtel où ils passèrent la nuit puis ils furent envoyés à l'intérieur du pays. Un autre groupe de soldats avec 15 chevaux et 8 chars de ravitaillement ont passé la frontière près du Locle.

Aux Verrières arriva, en auto, une femme qui avait accouché peu avant son départ; le bébé ne supporta pas le voyage et mourut. Ailleurs, une autre femme s'était enfuie avec son enfant malade; il mourut dans ses bras et la pauvre mère, à moitié folle, continuait à le bercer et ne voulait pas se séparer du cadavre. Aux Verrières encore, pendant que les réfugiés prenaient un repas dans une grande salle, quelqu'un annonça que la radio diffusait la nouvelle de la demande d'armistice; des vieillards se roulaient sur le plancher, en proie à un immense désespoir.

Le dernier wagon d'un train qui passa au Locle contenait des anciens légionnaires internationaux de la guerre civile espagnole; internés au fort de Valdahon, ils s'étaient échappés à l'approche des Allemands. Ces indésirables ont été conduits au pénitencier de Witzwil.

A Biaufonds, dans le Jura bernois, d'importants détachements français, avec armes et matériel, ont franchi la frontière suisse. Fusils, canons, engins blindés, automobiles, etc., ont été aussitôt parqués et mis sous surveillance des troupes suisses. Officiers, sous-officiers et soldats ont été internés.

A Lausanne sont arrivés en cars, venant de Vallorbe et Ste-Croix, 250 officiers et soldats français; ils ont été logés dans l'une des écoles de la ville.

Quelque part, un enfant dut s'enfuir sans avoir eu le temps de s'habiller; des voisins l'enveloppèrent en hâte dans une couverture en loques; il avait un air misérable, ainsi que la plupart des gosses arrivant à nos frontières; ils sont las, affamés, sales et on voit qu'ils ont abondamment pleuré. Dans un train qui montait aux Verrières, les voyageurs, émus par tant de misères, donnaient des pièces de monnaie à ces pauvres gens; un soldat, paysan, vida quasi sa bourse.

Dans les villages abandonnés du Jura français, il ne reste plus que quelques vieillards qui n'ont pas voulu quitter leurs foyers. Le bétail a été lâché dans les champs; le propriétaire d'une porcherie modèle libéra ses 500 pénétrants!

Entrés par la Chaux-de-Fonds, 40 officiers aviateurs et 150 de leurs soldats ont passé à Neuchâtel. Il s'agissait d'un état-major complet, parmi lequel un général d'aviation, deux colonels, quatre lieutenants-colonels et plusieurs commandants.

Un groupe de 300 soldats français sont arrivés à notre frontière près de Jougne; ils ont été alimentés, désarmés et conduits à Vallorbe et Ballaigues. Près de 300 civils (femmes, enfants, vieillards) ont été reçus aussi à Vallorbe, nourris et logés. Plusieurs songent déjà à rentrer chez eux. Des civils ont pénétré aussi dans le canton de Neuchâtel, surtout aux Verrières, puis des soldats, internés au camp de Boveresse.

Mardi après-midi est arrivé de Porrentruy à Fribourg un long train de soldats et officiers français (environ 600 hommes) venant de la Moselle et région de la ligne Maginot. Ils ont erré à travers leur pays, harcelés par les avions allemands; le ravitaillement en vivres

dit ni en artiste ni en touriste. L'endroit était désert, entre deux tournants, qui l'isolaient, semblait-il, du reste du monde. Seuls, les rails du train et le fil du trolley rappelaient qu'on se trouvait en pleine civilisation.

Mais, à cette heure, le train ne passait plus.

Siffiant un joyeux «ragtime», Jimmy Brooks s'arrêta et, choisissant une avancée de roc, que son orientation laissait en partie dans l'ombre, il l'escalada et s'accroupit sur une saillie qui dominait la route. Oh! de très peu! Juste ce qu'il fallait pour laisser passer une auto sous elle.

L'aventurier tira de sa poche une jumelle et la braqua sur la route blanche, coupée d'ombres que formaient des arêtes de rocher.

— Merveilleux! dit-il.

Encore une fois, ce n'était pas un cri d'artiste. Ce que Jimmy Brooks estimait merveilleux dans ce passage, baigné de clair de lune, c'était la faculté qu'il y trouvait de distinguer nettement les silhouettes des choses et les visages des humains si d'aventure il en survénait à cette heure tardive et sur cette route déserte.

Et Brooks, juché sur son observatoire, à trois mètres à peine au-dessus du sol, demeurait dans l'ombre, les yeux guettant du côté du tournant qui lui masquait Monaco.

Soudain, doublant le pan de rochers, planté comme un portant devant la toile de fond des flots, une automobile découverte apparut, roulant à petite allure, en flâneuse. Au bout de sa lunette, l'aventurier distingua, assis sur l'unique siège de l'auto, un homme au visage

et en munitions ne pouvait plus se faire normalement. Ces hommes ont été internés dans la région de la Singine où des cars militaires les ont transportés.

Trois trains spéciaux ont amené à Romont près de 3600 enfants, femmes et vieillards qui furent logés en ville et dans les villages voisins.

Outre les routes et les ponts à la frontière du Jura, les Français ont fait sauter leur entrée du tunnel du Mont-d'Or, près de Rochejean, et le tunnel de Jougne. Ils craignaient, paraît-il, d'être pris de flanc du côté suisse! Ils savaient pourtant que les Allemands, qui sont à Pontarlier, avancent sur territoire français et non chez nous. Ces destructions de tunnels étaient inutiles. Par ces souterrains, les troupes françaises, à l'abri des attaques ennemies, auraient pu plus facilement se réfugier en Suisse.

Des soldats et douaniers français arrivés à Lausanne, une partie ont été internés dans le canton de Fribourg, d'autres à Château-d'Oex. On compte qu'il est entré par les frontières vaudoises 1600 civils et plus de 400 militaires.

Plusieurs centaines de soldats français avec 100 camions d'artillerie lourde et de gros canons sont entrés en Suisse entre Biaufonds et la Chaux-de-Fonds; ils s'étaient battus quelques heures avant de se laisser interner. Tout ce matériel a roulé vers Neuchâtel d'où il sera envoyé en Suisse centrale.

A la Cure, rière St-Cergue, 400 hommes, la garnison du fort des Rousses, sont entrés avec leurs chevaux et leurs mulets. A Goumois près de Saignelégier, environ 3000 officiers et soldats polonais, avec des canons et 500 chevaux, arrivèrent à la frontière pendant un violent orage; plusieurs ne voulurent pas être désarmés et retournèrent à la bataille; 70 spahis ont été internés avec leurs chevaux; puis 80 hommes d'un petit fort du Doubs.

Dans la nuit du 19 au 20 juin, 28 000 hommes des troupes alliées, dont 16 000 Polonais et 12 000 Français, avec 7 800 chevaux environ, ont passé la frontière suisse dans la région des Franches-Montagnes, près de St-Ursanne.

Selon des renseignements reçus jeudi, 40 000 hommes des armes les plus diverses sont venus de France, jusqu'ici, et ont été internés dans différentes parties du pays. On ne saurait donner de chiffres exacts car l'afflux continue; des contingents arrivent sans arrêt en de nombreux points de la frontière suisse.

Confédération

Celles qu'il faut fuir

Du «Courrier de Genève» :

En temps de guerre, les femmes peuvent être aussi raisonnables qu'elles peuvent être funestes. Si certaines d'entre elles (pas très nombreuses, hélas!) gardent la tête froide et les nerfs solides, il en est trop encore qui se laissent aller à une exaltation qui serait tout simplement grotesque si elle n'était pas néfaste. Incapables de conserver un peu de calme, l'imagination en ébullition et l'intelligence en déroute, elles sont vulnérables à tous les bobards.

Inconsciemment ou non, elles se font les meilleures agentes de la guerre des nerfs, de celle qui consiste à dire n'importe quoi, à croire tout, sauf ce qui est logique.

Ces exaltées sont un fléau. Elles sont tout à la fois sottes et encombrantes. Elles mettent à rude épreuve les systèmes nerveux de leur entourage qui, minés et las, finissent par succomber.

Les derniers événements ont chauffé à blanc les imaginations de ces malheureuses. Surexcitées, abrutissantes, elles s'en vont au gré des rencontres, colporter les bruits les plus absurdes. Inutile de leur faire entendre raison, elles savent tout, commentent tout, croient tout, disent tout. A défaut d'intelligence, elles ne

rasé, dont les yeux clairs contemplaient le décor.

Parbleu! Fred Dollar choisissait une bien singulière heure pour se promener!

Vivement, Brooks rempocha sa lunette, puis, accroupi au bord du rocher, les deux mains à plat sur la saillie, prêt à bondir, il attendit le passage de l'auto.

Elle arriva sous lui... un mètre à peine l'en séparait. Il n'eut qu'à se laisser tomber derrière Fred Dollar.

Au bruit de la chute, celui-ci se retourna et se dressa. Mais déjà, Brooks l'empoignait, paralysant les mains qui cherchaient un revolver. Enlacées, les deux silhouettes se confondirent, une lutte violente et rapide les fit trébucher, heurter et piétiner les commandes de l'auto qui stoppa tout à coup, à deux mètres du parapet. Soit par hasard, soit volontairement, un des deux hommes avait dû pousser le levier d'arrêt.

A ce moment, une des deux silhouettes s'écroula sous le choc des poings de l'autre. Il eût été impossible de préciser laquelle tant le drame avait été rapide et tant le combat avait mêlé leurs mouvements. L'auto, d'ailleurs, s'était arrêtée juste dans l'ombre d'un rocher. Le poing du vainqueur s'abattit une seconde fois avec un «han» sourd, puis, se baissant, celui qui venait de triompher empoigna le corps de son adversaire, le descendit et se dirigea vers le parapet qu'il enjamba.

(A suivre)

font même pas preuve de bon sens. Il est en panne pour ne pas dire en panique.

Fuyons ces femmes. Elles sont dangereuses. Les circonstances exigent que nous gardions notre calme pour faire quelque chose de bien. A ces exaltées, toujours à l'affût du sensationnel et d'une si piteuse force de caractère, présentons des nerfs de fer et la tête froide. Ne croyons pas les racontars. Ne nous fions pas aux personnes qui rapportent des «on dit» avec autant d'avidité que de bêtise. Mettons un point final aux bavardages inutiles et suspects par un «En êtes-vous sûre?» qui déroutera plus d'une crédule. Bref, soyons calme et regardons les choses en réalistes, sans exaltation et sans découragement. Il s'agit de gagner une victoire, une victoire sur nous-mêmes... M. S.

(Réd.) Il y a aussi des hommes qui méritent cette juste critique.

Sus aux spéculateurs!

Le service fédéral du contrôle des prix communique :

L'interruption que nos importations de céréales fourragères ont subie ces derniers jours en raison des récents événements a déjà déterminé certaines entreprises commerciales de la branche à exiger des prix fortement surfaits pour les marchandises provenant de leurs réserves. Il leur sera demandé compte de ces agissements. Les consommateurs sont invités à signaler d'urgence au service fédéral du contrôle des prix, à Berne, tous les abus de ce genre qui arriveraient à leur connaissance.

Petites nouvelles

— L'un des lots de 50 000 fr. de la Loterie romande a été gagné par cinq personnes qui avaient pris chacune un cinquième de billet: une demoiselle et quatre soldats; ces billets auraient été achetés dans le canton de Neuchâtel.

Valais

Révision des véhicules à moteur

Les détenteurs de véhicules à moteur sont informés que l'officier préposé à la révision de ceux-ci dans le secteur valaisan de l'arrondissement territorial 10 commencera ses opérations la semaine prochaine. Les véhicules seront retenus juste le temps nécessaire à la vérification de leur état de marche et seront rendus le même jour à leurs propriétaires. Ces derniers recevront donc un ordre de marche «rose» auquel ils sont tenus de se conformer pour éviter tout désagrément d'ordre militaire.

† Chanoine Cerutti

Au lendemain de sa collaboration, à Trient, pour la fête patronale, M. le chanoine Cerutti, de la Maison du Grand St-Bernard, est mort à Martigny. Le défunt était né à Chipis en 1886. Il avait dit sa première messe en 1910; il étudia ensuite à l'université de Louvain qui lui décerna le grade de docteur en philosophie. Il occupa la cure de Sembrancher de 1917 à 1928 et fut dès lors professeur de philosophie à l'Hospice. Plus tard, il fonctionna comme auxiliaire à Montana. Puis il revint à la Maison de Martigny et se voua entièrement aux recherches scientifiques. Il se spécialisa dans l'étude des insectes et spécialement des hémiptères du Valais; il était un vrai savant et faisait autorité dans cette branche de la science. Il était en relation avec ses collègues européens. Il avait formé une remarquable collection d'insectes parfaitement catalogués et il se proposait de publier le résultat de ses recherches. Sa mort est une grande perte pour la science valaisanne.

Tel et là

** A Tœrbel est mort, à 60 ans, M. l'abbé Joh. Karlen, qui fut vicaire à Taesch et Saint-Germain (Rarogne), puis 17 ans curé de Blitzingen.

** Le soldat Kuonen, agriculteur à Sion, circulant sur un vélo à Viège, entra en collision avec un camion; il est blessé à la tête et souffre de nombreuses contusions.

** A Naters, le petit Erwin Margelisch, s'amusant sur la route, fut renversé par un camion militaire et blessé à la tête.

** Le cadavre du soldat Walter Pfammatter, noyé dans le Rhin, a été retrouvé et ramené à Naters.

** Le professeur J. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, est mort. C'était un savant de grande valeur. Il fut l'initiateur et réalisateur de l'entreprise de la Dixence; il était le président et l'administrateur de l'Energie-Ouest-Suisse.

** L'appointé Maurice Grivaz, né en 1898, a été victime d'un accident mortel près de Champex, jeudi après-midi. Pris sous les roues d'un camion militaire, au cours d'un service commandé, le malheureux a succombé à ses blessures.

core. Assurons à nos soldats un arrière tranquille et discipliné. La France vit et la France vivra.

* * *

Le général de Gaulle n'a pas perdu tout espoir

Le général de Gaulle, qui était chef du Cabinet militaire français de M. Reynaud, dans une allocution radiodiffusée mardi soir, a déclaré notamment :

« Les généraux qui, depuis de nombreuses années commandent les armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant que nos armées ont été vaincues, a entamé des négociations avec l'ennemi, pour faire cesser les hostilités. Nous avons été certainement et sommes encore submergés par la puissance mécanique de l'ennemi à la fois sur terre et dans les airs. Mais le dernier mot, a-t-il été dit ?

« Tout espoir a-t-il disparu ? La défaite est-elle la défaite finale ? Non, non, croyez-moi, conclut le général de Gaulle. Je parle en connaissance de cause et je crois que la France n'est pas perdue. Les mêmes méthodes qui provoquèrent notre défaite peuvent très bien un jour amener la victoire. »

Le général de Gaulle a ajouté que la guerre ne saurait être limitée au territoire français, car c'est une guerre mondiale.

* * *

La R.A.F. poursuit ses raids en France et aux colonies

Selon des renseignements officiels, l'aviation britannique a bombardé pendant trois heures dans la nuit de lundi à mardi des raffineries et des réservoirs de pétrole à Gelsenkirchen, Homburg, Wanne-Eickel, dans la Ruhr, et à Dollbergen, à l'est de Hanovre. De violents incendies éclatèrent. Des appareils bombardèrent également des gares de triage et de marchandises entre Hamm et Aix-la-Chapelle et le long du Rhin de Duisbourg à Coblenz. Trois aérodromes allemands furent également bombardés. Un incendie éclata près de Barmen. Des bombes furent aussi jetées sur les hangars de l'aérodrome de Schiphol, près d'Amsterdam, où un appareil allemand a été abattu tandis qu'il s'apprêtait à atterrir. Deux avions britanniques sont manquants.

Depuis le début des hostilités, les forces britanniques auraient fait en Libye 600 prisonniers et pris 12 tanks, 7 canons. Environ 100 avions ont été détruits par la R. A. F.

On annonce qu'un général du génie italien a été fait prisonnier au cours du raid britannique au sud-est de Sollum.

11 civils tués, 14-blessés
Sept avions abattus

Le ministère anglais de l'air et le ministre de la sécurité publique annoncent :

« Des avions ennemis ont fait des attaques à la bombe sur les districts de l'Angleterre orientale la nuit dernière. Les alertes ont été données et environ quatre heures se passèrent avant que la fin des alertes fût annoncée. La D. C. A. est entrée en action et des avions de combat se sont envolés pour attaquer l'ennemi. Sept avions ennemis ont été abattus. Des bombes ont été lâchées sur un certain nombre de districts dans l'est de l'Angleterre et dans les comtés de Lincoln et d'York. On a identifié 11 civils tués et 14 blessés. La plupart des victimes ont été faites dans une localité où les bombes sont tombées sur une rangée de maisons. Aucun dégât n'a été fait à des objectifs militaires quelconques. »

* * *

La vie d'Hitler en France

Parlant en France à des correspondants de guerre étrangers, le chef des services de la presse du Reich, le Dr Dietrich, a décrit comme suit

la vie d'Hitler durant toute la bataille dans la zone des opérations. Il se déplaçait continuellement pour suivre l'avance de ses troupes. Sa journée commençait avant l'aube et son activité était incessante jusqu'à la nuit. Tous ses collaborateurs les plus intimes le suivaient et méthodiquement, tour à tour, chacun d'eux lui posait les questions concernant sa propre tâche : questions politiques et militaires que le Führer résolvait personnellement. Toute l'offensive sur le front occidental a été dirigée par lui personnellement, jusque dans les petits détails.

Souvent même, après des inspections, il se rendait en première ligne. En général, il préférait ce genre d'exercice quand le combat était des plus durs. Sa présence redoublait alors l'enthousiasme des combattants et chacun d'eux se prodiguait pour accomplir des exploits sous ses yeux. Souvent des positions fortement défendues ont été conquises en quelques minutes dans cette joute de bravoure suscitée par la présence du Führer. Durant toute l'avance, l'existence d'Hitler a été spartiate.

Il vit comme un simple soldat et même comme un ascète. Il ne souffre nullement d'insomnie, comme on le dit. Sa santé est parfaite.

Nouvelles étrangères

Le grenier de l'Angleterre

Quelques chiffres peuvent donner une idée des ressources que les dominions britanniques mettent à la disposition de la métropole. C'est ainsi que l'Afrique du Sud s'est engagée à fournir à la Grande-Bretagne 32,700 tonnes de beurre, 190,000 grosses d'œufs et 800 tonnes de fromage, la Nouvelle-Zélande 115,000 tonnes de beurre et 84,000 tonnes de fromage ; le Canada 100,000 tonnes de bacon et de jambon ; l'Australie 75,000 tonnes de beurre et 10,000 tonnes de fromage. Ce sont là des minima, aussi le ministre de l'alimentation a-t-il pu affirmer à ses compatriotes qu'ils ne manqueraient de rien.

Si l'Inde a moins de denrées alimentaires à exporter, son apport économique est important aussi. Elle donne à l'Angleterre toute la jute nécessaire à la fabrication des sacs de sable, elle fournit encore des matières premières indispensables aux industries de guerre : chrome, bauxite, amiante, mica, potasse, bois de construction.

Nouvelles suisses

La fuite éperdue devant l'envahisseur

La question des réfugiés français et des internés peut prendre d'une minute à l'autre de l'ampleur.

Aussi l'autorité civile et militaire a-t-elle jugé prudent et indiqué la nomination d'un commissaire.

C'est le colonel-divisionnaire de Muralt qui a été désigné.

Dans le canton de Vaud

La commune de Vallorbe a eu à s'occuper d'héberger également plus de trois cents réfugiés civils venant des montagnes françaises avoisinantes. La plupart sont des femmes, avec de petits enfants. Grâce au dévouement des autorités et de la population, ces malheureux ont tous trouvé bon gîte et ravitaillement substantiel.

Tous ont pu coucher dans des lits ; les repas leur sont servis à la cantine. Des cuisines ont été installées à la frontière même pour restaurer les fugitifs dès leur entrée sur le sol suisse, car beaucoup sont dans un état d'épuisement pitoyable.

Des samaritaines, des volontaires, se défont sans compter dans cette œuvre charitable.

Les soldats internés rapportent qu'ils ont été serrés de près par une colonne motorisée allemande descendant de Pontarlier et qu'ils ont été

contraints de se réfugier en Suisse sous menace d'être faits prisonniers par l'ennemi.

Le repos, le réconfort, les bons traitements qu'ils ont trouvés chez nous ont ramené le calme dans l'esprit de nombreux réfugiés civils qui ont manifesté leur intention de regagner leurs foyers, comme le leur conseille M. Paul Baudoin, ministre des affaires étrangères du gouvernement Pétain.

Des soldats et des civils français ont franchi nos frontières également dans le canton de Neuchâtel, notamment aux Verrières. Les civils ont été dirigés sur Môtiers, et les militaires sont internés au camp de Boveresse.

Dans le canton de Fribourg :

La journée de mardi restera gravée dans les annales hospitalières fribourgeoises puisque plusieurs milliers de réfugiés français, comme durant la guerre de 1914-1918, sont arrivés chez nous et y ont reçu le cordial accueil que l'on devine.

Vers 13 h. 30, plus de vingt cars ont débarqué sur la place, à Bulle, 446 civils (200 enfants, 194 femmes et 52 vieillards) Les véhicules venaient d'Yverdon. Leurs passagers ont été reçus par M. Delabays, préfet de la Gruyère, et par les autorités bulloises, notamment par leur syndic, M. le conseiller national James Glasson. Ces hôtes ont ensuite été conviés à une collation, qui leur fut offerte dans la halle de gymnastique locale et servie par les dames bulloises. Puis ils ont été hospitalisés dans les diverses maisons du chef-lieu gruyérien.

Vers 16 h. 30, un train spécial a débarqué en gare de Fribourg environ six cents réfugiés militaires qui ont été, peu après leur arrivée, dirigés quelque part en pays fribourgeois où ils seront soumis au contrôle de notre autorité militaire.

Trois trains spéciaux, venant également du Jura, ont amené à Romont près de 3600 enfants, femmes et vieillards. Ils ont été accueillis à la gare par un comité de réception, présidé par M. le préfet Paul Bondallaz. La troupe, la gendarmerie, les autorités civiles et la D. A. P. se sont occupées avec beaucoup de dévouement de loger à Romont même et dans les villages avoisinants les malheureux, si dignes de pitié, que la guerre a chassés de leur pays.

A Genève :

Durant la journée de mardi, un certain nombre de réfugiés venant de France se sont présentés à la douane du Grand Saconnex, à Genève, pour demander l'autorisation d'entrer sur territoire helvétique. La plupart étaient des Suisses regagnant le pays, ainsi que des Français, femmes et enfants âgés de moins de 16 ans, et hommes de plus de 60 ans. Les ressortissants de France seront internés, le passage en transit à travers la Suisse étant interdit. Certains d'entre eux avaient pris place dans des automobiles surchargées d'objets divers.

Quelques gendarmes genevois suffirent pour assurer le service qui fonctionna très normalement.

Spectacle navrant

Un envoyé spécial de la « Suisse » aux Verrières fait un tableau navrant de l'exode.

C'est la fuite précipitée, le départ affolé devant les troupes allemandes, ne pouvant rien emporter. Ce sont des vieillards, des femmes, des enfants au visage décomposé par la terreur.

Dans les villages français que les fugitifs ont traversés, il ne reste plus que quelques hommes hors d'âge qui n'ont pas voulu abandonner leurs foyers. Les femmes et les enfants se sont sauvés, qui à pied, qui en char. Les bêtes ont été lâchées à travers champs et errent lamentablement dans la campagne. C'est ainsi que le propriétaire d'une porcherie modèle a mis en liberté ses 500 pensionnaires !

Partout, c'est l'image de la désolation, un désarroi dont rien ne peut donner une idée.

Le calvaire que ces pauvres gens ont enduré est effrayant. Des familles sont dispersées, des gens qui avaient travaillé toute leur vie n'ont pu emporter que quelques hardes. Une mère a

vu son enfant mourir dans ses bras et, à moitié folle, refusait de se séparer du petit cadavre qu'elle continuait à bercer.

Jusqu'à très avant dans la nuit, ils n'ont cessé, malgré leur fatigue, de crier : « Vive la Suisse ! », répondant ainsi aux vœux et aux encouragements que la population leur prodiguait.

Leur séjour en Suisse durera jusqu'à ce que le gouvernement français ait décidé quelle sera son attitude en face des exigences allemandes.

Le problème des alertes et des sirènes

Le Conseil d'Etat de Genève a publié un communiqué concernant le bombardement par un avion étranger du territoire genevois dans la nuit du 11 au 12 juin. Le Conseil d'Etat rappelle que les services fédéraux de repérage et de signalisation se sont réservés la faculté de donner eux-mêmes l'ordre d'alarme aux postes locaux de défense aérienne. La défense aérienne genevoise ne saurait donc encourir aucun reproche du fait que l'ordre d'alerte aux avions n'est survenu qu'après la chute des bombes. La défense aérienne cantonale n'a pas le droit d'alerter spontanément.

Le Conseil d'Etat ajoute qu'on a repris sans retard l'étude du problème des alertes et il prie les victimes de dommages personnels ou matériels d'adresser leurs demandes de réparation à l'autorité de leur commune.

L'origine du tunnel du Mont d'Or et l'explosion du tunnel de Jougne

Le « Nouvelliste » de mercredi a publié la nouvelle que les Français avaient fait sauter le tunnel du Mont d'Or.

Quel est son origine ?

Le tunnel du Mont d'Or ou Frasnè-Vallorbe, a été inauguré le 15 mai 1915, en pleine guerre. Précédemment la ligne internationale Milan-Paris passait par Pontarlier ; le tunnel du Mont d'Or, dont on parlait depuis 1900, devait éviter les rampes de 10 pour mille du Vallorbe-Pontarlier et raccourcir le trajet Paris-Lausanne d'une heure environ. Ce tunnel, entreprise française uniquement, dont le premier coup de pioche fut donné le 14 novembre 1910, où les deux équipes, côté suisse et côté français se rejoignirent le 2 octobre 1913, était long de 6097 mètres ; il est à double voie. Ses entrepreneurs furent les frères Fougerolles, Français, MM. Bellorini et Griffey, pour la gare internationale de Vallorbe, MM. Martin et Baratelli, pour le troisième lot. Une dizaine d'ingénieurs, jusqu'à 1200 ouvriers, la plupart Italiens, y travaillèrent ; au début d'août 1914, des centaines d'ouvriers regagnèrent l'Italie, interrompant les travaux ; cependant, le tunnel put être achevé avec une avance de six mois.

Le tunnel de Jougne sur la ligne Pontarlier-Vallorbe a également été détruit.

Le puissant déplacement d'air produit par ces explosions n'a pas été sans causer des émotions fortes chez nos soldats qui gardent la frontière et beaucoup d'entre eux crurent un instant à une attaque. Des grütes furent renversées sous l'effet du « souffle ». La route nationale de Jougne à Vallorbe et la vieille route de Jougne à la Ferrière ont été coupées par l'explosion des mines, les Français ayant redouté, semble-t-il, d'être pris de flanc du côté suisse.

Plus de chômeurs dans le canton de Vaud

A fin mai il n'y avait plus dans le canton de Vaud que 83 personnes qui chômaient pour manque de travail. Ces personnes appartiennent essentiellement aux professions libérales, techniques et commerciales.

Le chômage à caractère économique a disparu. Toutes les actions d'état aux chômeurs ont été suspendues.

Le département d'agriculture, de l'industrie et

40 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LA REVANCHE DE L'AMOUR

Celui-ci le mit vite à l'aise.

— Je vous remercie, M. le maire, d'avoir répondu à ma convocation. Prenez ce fauteuil. Débarassez-vous de votre chapeau.

— M. Mathieu était plus pâle que l'inculpé. Il avait déposé le vendredi devant le magistrat et il lui semblait que la hâte du juge à le questionner à nouveau était dictée plus par l'obligation d'adresser des reproches que par le désir d'exprimer des félicitations.

Justement, M. Mirbel commença son interrogatoire en ces termes.

— Si je vous ai prié de venir d'urgence à Aix, M. le maire, c'est que j'ai besoin d'obtenir des éclaircissements sur la façon dont la reconnaissance du cadavre a été effectuée avant-hier matin.

— Inutile de vous présenter M. Brévalles. Il était à Carry depuis trois mois. Vous avez certainement eu l'occasion de le rencontrer.

— M. Brévalles dès son arrestation, n'a pas cou-

testé être l'auteur du coup de feu qui a foudroyé jeudi soir la jeune fille dont le cadavre a été découvert au pied des escaliers de la Brasques, par M. Savournin. Il nie avoir eu l'intention de commettre un meurtre. Il soutient qu'il a pris la jeune fille étendue sur le sable pour un sanglier. Ceci est une autre affaire. Mais il certifie que la victime est Mlle Pierrette Rimbaud.

— Pierrette ! balbutia-t-il. La fille du brigadier des douanes ? C'est impossible. Je me suis rendu moi-même sur la plage, avec Chichourle, et le garde, à 7 heures et demie. Rien n'avait été touché. Je n'ai pas la berlue. Je vous assure que ce n'est pas Mlle Rimbaud, mais Mlle Plessis qui a été assassinée.

— Sur quoi vous êtes-vous basé, M. le maire ? reprit le juge méthodique.

— Pas sur son visage, bien sûr. Les chevrotines l'avaient massacrée, la pauvre ! Sur tout ce qui restait : le béret, la robe, le manteau, le bracelet gravé à son nom. Nous étions trois ou quatre sur le rivage et d'autres habitants regardaient de dessus la falaise. Personne n'a eu d'hésitation. Je ne comprends pas pourquoi M. Brévalles essaie de vous en induire en erreur.

— Ne vous emballez pas, M. le maire. En résumé, vous avouez que vos constatations se sont bornées à vérifier les vêtements et les bijoux. Mme

Plessis n'était pas en état d'assister à l'autopsie. M. Froissart, ami de la famille, était absent. Mais M. Rimbaud a-t-il examiné le cadavre ?

— Non, il était allé le matin à Sausset pour chercher Pierrette. A 9 heures, il a annoncé la disparition de sa fille à l'adjutant. Puis il a dû partir en tournée. Il n'est pas descendu sur la plage et, quand il est revenu à midi, on avait mis le corps dans le cercueil.

— Par conséquent, M. Rimbaud n'a pas pu dire : c'est ma fille ou ce n'est pas elle ? Avez-vous conservé les effets de la morte ?

— Le garde en a confectionné un paquet, qu'il avait mission de restituer à Mme Plessis. Il les avait laissés à la mairie et je les ai apportés, comme vous me l'avez demandé.

Le greffier passa dans l'antichambre et retourna avec un colis ficelé.

— C'est une opération un peu macabre à laquelle nous nous livrons, signala le juge. Mais, elle est indispensable à la manifestation de la vérité.

M. Fontenois prit un canif, coupa les ficelles et déplaça le paquet sur le linoléum.

Il exhiba d'abord un manteau beige, une robe blanche à pois bleus, un béret rouge.

Le maire apostropha Jacques Brévalles.

— Osez-vous encore prétendre que ces vêtements n'appartiennent pas à Mlle Plessis ?

— Attendez, fit l'inculpé, très maître de lui. Nous n'avons pas tout vu.

Le greffier montra une paire de bas, des souliers de toile et une ceinture.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Jeudi 20 juin. — 6 h. 55 Un disque. 7 h. Informations. 7 h. 10 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Emission commune. 18 h. Quelques mots sur la valeur instructive des noms de famille. 18 h. 10 Vieilles chansons. 18 h. 20 Pour Madame. 18 h. 50 Communications diverses. 18 h. 55 Musique récréative. 19 h. 15 Le français, notre langue. 19 h. 20 Musique légère. 19 h. 40 Ginette Guillard. 19 h. 50 Informations. 20 h. Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. 30 Chansons. 20 h. 50 Le Club des Treize. 21 h. 05 L'histoire du quatuor à cordes. 21 h. 35 Ce bon vieux temps. 22 h. 20 Informations. 22 h. 30 Cantique suisse.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 40 Communiqués. 7 h. Informations. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 30 Pour les malades. 17 h. Concert. 18 h. Feuilles d'histoire. 18 h. 10 Disques. 18 h. 30 Causerie. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Disques. 19 h. 15 Communications aéronautiques suisses. 19 h. 40 Poème musical. 20 h. 45 Causerie. 21 h. 10 Radio-orchestre. 21 h. 35 Conseils médicaux. 22 h. Informations. 22 h. 30 Procession nocturne.